

Palestine Solidarité

61

juillet 2017 | 3 €

Dans ce numéro

**2 DÉBAT SUR
L'ORIENTATION**
Introduction de Taoufik
Tahani

**9 RAPPORT
D'ORIENTATION ADOPTÉ**
par le 6^e congrès
de l'AFPS

**16 RÉOLUTIONS
ADOPTÉES**
par le 6^e congrès de
l'afps

**17 6^e CONGRÈS DE
L'AFPS** Annexes au
rapport d'orientation

**19 RAPPORT
FINANCIER**

**20 RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

**21 COMPOSITION DU
Conseil national**

**22 6^e CONGRÈS DE
L'AFPS : DES ENJEUX
RENOUVELÉS,**
de nouveaux défis
pour la période à venir

**25 DES AFPS DE
L'OUEST** à la rencontre
des réfugiés palestiniens
du Liban

28 HÉBRON-FRANCE :
culture, social, tourisme,
en synergie, comme
actes de résistance

30 COORDONNÉES des
100 groupes locaux

32 L'AFPS à la Fête
de l'Huma

Dans un monde complexe, agir avec clarté

L'arrivée de Trump au pouvoir a considérablement accru le danger et l'imprévisibilité du monde qui nous entoure, singulièrement au Proche-Orient. Son soutien inconditionnel à la politique israélienne rencontre sa stratégie faisant de l'Iran son principal adversaire. Il n'est pas exclu que l'on voie l'axe sunnite (Arabie saoudite, Égypte, Jordanie) coopérer de plus en plus ouvertement avec l'État d'Israël. Cela conforte encore plus Israël dans son sentiment d'impunité, par lequel il se sent autorisé comme jamais d'accélérer la colonisation, d'étrangler toujours plus Gaza sous un blocus ignoble, illégal et inhumain, de réprimer les voix dissonantes à l'intérieur même d'Israël, et de continuer à nier les droits des réfugiés palestiniens.

C'est une politique suicidaire et irresponsable. La question palestinienne reste centrale pour tous les peuples du monde, et singulièrement ceux de la région. Cent ans après le début du processus de dépossession lancé par la déclaration Balfour, soixante-dix ans après le vote par l'ONU du plan de partage de la Palestine, cinquante ans après la guerre de 1967, les Palestiniens n'ont toujours pas pu exercer leur droit à l'autodétermination. L'injustice faite au peuple palestinien, chaque jour plus insupportable, est mise en évidence par ce triple anniversaire.

En France, au terme d'une longue période électorale, un nouveau président de la République, un nouveau gouvernement et une Assemblée nationale profondément renouvelée sont maintenant en place. Que ce soit au niveau national ou par nos groupes locaux, ce sont des messages très simples que nous avons à leur adresser : la question palestinienne est une affaire de droit, de liberté et de courage.

Une affaire de droit, car nous ne demandons rien d'autre que l'application du droit international et des résolutions de l'ONU, l'ONU qui a été voulue

au sortir de la seconde guerre mondiale, avec l'exigence que cette barbarie ne se reproduise plus jamais. Israël, qui a été créé par la volonté de l'ONU, n'a cessé, en dépit de ses engagements initiaux, de nier et de bafouer les résolutions de son Assemblée Générale comme de son Conseil de sécurité. Nous ne pouvons pas l'accepter, ou alors nous acceptons la loi de la jungle.

Une affaire de liberté, mise à mal par les attaques incessantes d'Israël et de ses relais inconditionnels contre les citoyens qui osent se mobiliser contre sa politique. Le principe est pourtant simple : si toute expression raciste, quelle qu'elle soit, doit être poursuivie, tout citoyen a le droit de se mobiliser contre la politique d'un État qui opprime un autre peuple. Il ne peut y avoir d'exception, il ne peut y avoir d'amalgame.

Une affaire de courage, enfin, car il s'agit de poser des actes et de résister aux pressions : reconnaître l'État de Palestine, comme le premier acte minimum vers l'autodétermination du peuple palestinien, mettre notre politique en cohérence avec nos obligations internationales en interdisant toute relation économique avec les colonies, résister aux pressions d'Israël qui expliquera que toute mesure va contrecarrer ses « efforts pour la paix », ou qui va crier à l'antisémitisme chaque fois que l'on voudra poser le moindre acte concret...

La France a les moyens et le devoir de faire valoir ces principes et de les traduire par des actes. Elle doit le faire d'abord en tant qu'État, membre du Conseil de Sécurité de l'ONU, porteur d'une tradition d'indépendance de sa vision internationale. Elle doit le faire aussi en tant que membre de l'Union européenne : alors que l'Allemagne elle-même montre des signes d'exaspération par rapport à la politique israélienne, c'est possible, c'est une question de volonté politique.

Bertrand Heilbronn, président de l'AFPS

Débat sur l'orientation

Introduction de Taoufiq Tahani



Taoufiq Tahani introduit le débat sur l'orientation

Cher(e) s ami(e) s,

Ainsi donc il me revient pour la deuxième fois comme président d'introduire le débat sur le rapport d'orientation.

Je veux d'abord souligner le fait que nous rassemblons pour ce congrès 185 délégués représentant 81 groupes locaux. C'est un signe important de vitalité démocratique dont nous devons tous nous féliciter.

Je partirai comme il y a deux ans d'un double constat :

D'abord celui du renforcement et de l'enracinement de notre association qui est bien, plus que jamais, l'association de référence pour la solidarité avec la Palestine avec plus de 4900 adhérents et une centaine de groupes locaux. Association de plus en plus reconnue pour la qualité de ses interventions, ses capacités d'initiatives et d'influence. Mais, je ne tomberai pas dans l'autosatisfaction pour autant : nous sommes évidemment loin de nos ambitions pour peser comme nous le voulons sur la politique de notre pays et, avec nos partenaires européens, sur celle de l'Union européenne.

Le deuxième constat est bien celui de l'existence d'un réel socle politique, d'un vrai dénominateur commun, qui nous réunit autour de principes partagés.

Je suis certain que le débat qui aura lieu après la pause et qui se poursuivra demain matin sur les amendements permettra

d'éclaircir les enjeux, non pas de gommer nos différences ou divergences, mais en levant des ambiguïtés ou incompréhensions, d'en mesurer exactement le poids qui ne nous empêchera pas d'aller de l'avant. Avec, je n'en doute pas, la volonté de poursuivre ce renforcement constant engagé depuis la création de notre association il y a 16 ans.

Je vais d'abord revenir sur le contexte politique général et les forces en présence. J'aborderai ensuite les acquis de l'association à la lumière des orientations que nous avons choisi de mettre en œuvre à notre dernier congrès et préciserai au mieux l'esprit dans lequel nous proposons à travers ce rapport d'orientation d'agir pour le prochain mandat.

Mais avant d'aborder ces sujets, je souhaite en toute priorité adresser un message aux prisonniers politiques palestiniens qui nous donnent à nous, mouvement de solidarité, et au monde entier une formidable leçon de dignité et de détermination.

Ils démontrent avec cette grève de la faim que rien ne les détournera de leur objectif premier, celui de la réalisation concrète des droits nationaux du peuple palestinien. Cela passe par leur reconnaissance comme prisonniers politiques et le respect des conventions internationales pour ce qui touche à leurs conditions de détention.

Ce combat ils le mènent avec courage, obstination et acharnement contre une machine répressive qui n'a qu'un seul objectif : les faire plier et leur faire oublier leur objectif principal. Pour ceci, tous les moyens sont bons, du dénigrement à l'humiliation au quotidien, aux mensonges et à la fabrication de « preuves falsifiées » dans le but de briser la volonté et l'unité des grévistes.

Ils sont aujourd'hui le symbole même de la lutte de leur peuple, lutte inégale face à un adversaire prêt à tout, mais qui est bien incapable de faire passer le noir pour blanc et de discrediter le juste combat de tout un peuple.

Je veux revenir d'abord rapidement sur la situation en Israël.

Depuis deux ans nous assistons à une surenchère permanente entre ministres de l'équipe Netanyahu pour imposer l'idée qu'il n'y a pas de colonisation ou du moins qu'elle n'est

pas un problème puisque « *nous sommes ici partout chez nous* » comme le répètent Ayalet Shaked ou Naftali Bennet. Et ce sont simplement des divergences tactiques qui les distinguent sur l'annexion de la zone C, sans susciter, dans une population israélienne en voie de « dépolitisation », un intérêt véritable pour un point qui semble ne pas la concerner du moment que sa sécurité est garantie. Nous voyons en même temps s'accélérer les mesures répressives contre les ONG de défense des droits de l'homme qui jouent effectivement un rôle essentiel dans le dévoilement des violations répétées des droits de l'Homme et du droit international, et contre les militants anticolonialistes dont nous saluons le courage.

Et cela accompagne la mise en place d'un apartheid institutionnalisé avec la loi qui vient d'être présentée à la Knesset sur l'État-nation. Elle stipule que « *le droit à l'autodétermination dans l'État d'Israël ne concerne que le peuple juif* », précise que « *le judaïsme [doit être] considéré comme une source de la législation en cas de lacune dans la loi israélienne* » et prévoit de retirer à la langue arabe son statut de langue officielle. C'est dire l'ampleur du défi auquel sont confrontés nos amis palestiniens d'Israël et anticolonialistes israéliens. Ils ont notre total soutien dans leur combat contre ce qu'il faut bien appeler un véritable processus de fascisation.

Pour ce qui est de la situation du peuple palestinien, il y a d'abord les difficultés majeures liées à une division inter-palestinienne qui persiste malgré les annonces faites depuis juin 2014 et dont les causes tiennent malheureusement d'abord aux Palestiniens eux-mêmes. Même si nous savons aussi parfaitement que tout est fait par les pays occidentaux pour empêcher une vraie réconciliation inter-palestinienne. Le fait de maintenir le Hamas, le FPLP et d'autres organisations palestiniennes sur la liste des organisations terroristes en est d'ailleurs la meilleure preuve.

Cette division, qui constitue la plus grande victoire stratégique israélienne de ces dernières années contre les Palestiniens, n'a que trop duré et elle prive ces derniers d'un levier important pour contrecarrer les offensives israéliennes.

Cette désunion est aggravée par l'absence de perspectives électorales, également plusieurs fois annoncées et repoussées : que ce soit pour l'élection présidentielle, pour les législatives et pour celle des instances de l'OLP. OLP qui demeure, malgré les problèmes qu'elle traverse, le seul et unique représentant légitime du peuple palestinien, le seul habilité à négocier au nom de l'ensemble des Palestiniens.

Chaque avancée sur le chemin de l'unité a vu se succéder un ou plusieurs reculs.

Pourtant, au congrès du Fatah qui s'est tenu à l'automne dernier et où j'étais invité comme président de l'AFPS, il y a eu un tonnerre d'applaudissements des délégués après la lecture du message de Khaled Mechaal qui insistait sur la nécessité de la reconstruction de la maison palestinienne.

Depuis, a été publiée le 1^{er} mai la nouvelle charte du Hamas qui opère une claire distinction entre judaïsme et sionisme, reconnaît la possibilité d'une solution à deux États sur les frontières de 1967 ou encore précise sa position sur la résistance armée qui peut être utilisée, ou non, selon les circonstances. En d'autres termes, si un horizon politique s'ouvrait, le mouvement pourrait se détourner de la résistance armée sans renoncer au droit à l'utiliser, comme l'ont fait d'autres mouvements de résistance et de libération. Mais, la phrase la plus importante de ce document est sans doute celle-ci : « *La cause palestinienne dans son essence est la cause d'une terre occupée et d'un peuple déplacé* ». C'est dire qu'il s'agit simplement du résultat d'un projet colonial, qui doit être expliqué, en termes politiques, sociaux ou économiques, plutôt qu'en termes religieux. Bref, le Hamas s'est rapproché de la position historique du mouvement national palestinien.

Voilà qui devrait normalement faciliter l'unité palestinienne sur des bases politiques claires. Mais il y a aussi les reculs : le fait de n'avoir organisé les élections municipales du 13 mai 2017 qu'en Cisjordanie et non à Gaza affaiblit les Palestiniens et ne participe certainement pas à la réalisation pratique de cette unité tant attendue. Nous espérons que les contacts entre la commission électorale et les dirigeants du Hamas à Gaza permettront la tenue d'élections à Gaza aussi rapidement que possible.

Dans le même temps, plusieurs victoires diplomatiques ont été obtenues, résultat d'une stratégie palestinienne plus active sur ce terrain.

Il y a d'abord la résolution 2334 obtenue grâce à un forcing palestinien et ce malgré le travail de sape, opéré conjointement par l'Administration Trump en formation et le gouvernement égyptien. Ce dernier, dont le pays est membre du Conseil de sécurité, était chargé de la présenter et c'est ce qu'il a fait. Mais il l'a tout de suite retirée sous pression israélienne, prétextant qu'elle avait besoin d'ajustements de dernière minute. Heureusement, quatre autres membres du Conseil de sécurité ont déjoué la manœuvre et pris le relais pour finalement la présenter et la faire adopter.

Il y a aussi le travail constant auprès de l'Unesco et du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU qui a permis d'obtenir plusieurs condamnations de la politique israélienne par ces instances, et

aussi par des décisions concrètes contre l'implication des entreprises dans la colonisation. Toutes ces avancées, permettent de remettre la question palestinienne au centre des préoccupations internationales et participent à l'isolement d'Israël. Elles permettent aussi de poser la question de l'impunité d'Israël qui a jusqu'ici toujours été un sujet tabou.

Contre cette impunité d'Israël, les Palestiniens disposent d'un formidable outil depuis leur adhésion en 2015 au Statut de Rome, le traité fondateur de la Cour pénale internationale (CPI).

Nous savons que le chemin de la CPI, emprunté par les Palestiniens, sera long et difficile, que les pressions, les menaces et représsailles vont se multiplier, que le chantage va battre son plein, en même temps que les promesses et tous les artifices de séduction. Que d'autres menaces seront directement exercées sur la Cour et ses membres... mais nous savons également, comme je l'avais dit il y a deux ans, que les ONG palestiniennes comme Al Haq, Addameer, Al Mezan et le PCHR... qui sont la colonne vertébrale de cette démarche pour la constitution des dossiers et leur suivi, sont très conscientes des enjeux. Conscientes que la démarche vers la CPI ne doit pas être soumise à des négociations politiques, ni souffrir de prétendues contreparties et qu'elle doit demeurer sous l'angle du Droit, mais conscientes également que si c'est un outil très important contre l'impunité d'Israël, elle ne doit surtout pas être présentée comme la « bombe atomique » qui va tout résoudre. Elle n'est pas un moyen de chantage, mais un outil pour qu'enfin justice soit rendue aux victimes.

La situation régionale est marquée par le chaos, dont la source remonte au moins aux accords Sykes-Picot, l'imbroglio des alliances à géométrie variable et des interventions extérieures multiples : puissances occidentales, Russie, Turquie, Iran, Arabie saoudite, Égypte et monarchies du Golfe. Mais ni l'atrocité de la situation en Syrie, ni l'affrontement avec Daech en Syrie et en Irak, ni la sanglante intervention saoudienne au Yémen, ni l'instrumentalisation multiple des identités confessionnelles n'ont fait disparaître de l'agenda la question palestinienne.

Pourtant, certains pays arabes comme l'Égypte et l'Arabie saoudite souhaitent se débarrasser au plus vite de cette question embarrassante. Ils veulent se « concentrer » sur un autre danger selon eux, celui de l'Iran.

En 2016, 14 ans après « l'initiative de paix arabe », Netanyahu a trouvé qu'elle incluait « *des éléments positifs qui peuvent aider à raviver des négociations constructives avec les Palestiniens* ». Ces mêmes gouvernements arabes ont alors jugé positive cette déclaration. Ils savaient pourtant fort bien

que Netanyahu ne cherchait qu'à prendre une partie de cette initiative, la normalisation des relations entre Israël et l'ensemble des pays arabes et musulmans, alors qu'une telle normalisation était, dans l'initiative arabe de 2002, subordonnée au retrait de l'ensemble des terres arabes occupées en 1967. Bel ou plutôt sinistre exemple de ces marchés de dupes auxquels ces dirigeants, pour qui seule compte la préservation de leur pouvoir, sont disposés à se prêter, faisant fi de la volonté de leurs peuples.

Que dire de la position des États-Unis ?

Après 8 années à la tête de la Maison Blanche, Obama qui avait commencé son premier mandat par une mise en garde claire à Netanyahu sur la colonisation en lui disant « *not one more brick* » (pas une seule brique en plus), c'est-à-dire pas de nouvelles constructions dans les colonies, a fini par céder à presque toutes les exigences de Netanyahu subissant humiliation sur humiliation jusqu'au dernier jour de son deuxième et dernier mandat.

Durant ces 8 années, Obama a bloqué toutes les tentatives pour obtenir la condamnation d'Israël par le Conseil de sécurité. Il n'en a laissé passer qu'une seule en n'y opposant pas le veto américain après l'élection de son successeur : la résolution 2334. Le cadeau de 38 milliards de dollars accordés, en septembre 2016 (soit trois mois avant l'adoption de la résolution 2334), par les États-Unis à Israël pour équiper son armée n'a pas empêché les dirigeants israéliens de se déchaîner alors contre Obama, qualifié par certains d'entre eux d'antisémite.

Son successeur, Donald Trump a par contre été très clair sur ses intentions quant à la gestion du dossier israélo-palestinien. Entre la période de son élection et le jour de son investiture le 20 janvier, il avait :

1) Affirmé sa volonté de transférer l'ambassade des États-Unis à Jérusalem et annoncé la nomination de David Friedman comme future ambassadeur. David Friedman Président de l'association des amis de la colonie de Beit El

2) Considéré que la colonisation ne constitue pas un obstacle à la paix

3) Promis de purger l'ONU et autres instances internationales de leur haine envers Israël en arguant qu'il y avait trop de résolutions anti-israéliennes adoptées par ces instances. Et dans la foulée, il avait promis de torpiller la résolution 2334.

4) Confié le dossier Israélo-palestinien à son gendre Jared Kushner, membre du Conseil d'administration de l'« association

des amis de Tsahal » et du Conseil d'administration d'une fondation de soutien à la colonisation créée par ses parents...

Au lendemain de son investiture, il a reçu Netanyahu et lors de la conférence de presse, qui s'est bizarrement tenue avant la rencontre des deux hommes, a déclaré : « *Je regarde [la solution à] deux États et [la solution à] un État et [...] si Israël et les Palestiniens sont contents, je suis content avec [la solution] qu'ils préfèrent. Les deux me conviennent* », position qui n'a aucun sens sauf celui de laisser les mains libres à la coalition d'extrême droite au pouvoir en Israël. Cette déclaration avait alors surpris le monde entier et été raillée par Bernie Sanders : « *Je pense qu'il a cru qu'on lui demandait s'il préférerait le Coca ou le Pepsi. Ce n'est pas la réponse qu'on attend d'un président* ».

Mais au-delà de ces considérations qui paraissent folkloriques, l'administration Trump, qui comporte plusieurs inconditionnels d'Israël et des personnes directement impliquées dans la colonisation, représente un nouveau et énorme défi pour les Palestiniens. Ce qui se joue en ce moment est d'une extrême gravité. De très fortes pressions sont exercées sur les Palestiniens pour « reconnaître » le caractère Juif de l'État d'Israël d'une part et pour permettre à Israël, via les « échanges de territoires », de garder le butin qu'il a obtenu sur le terrain grâce à des décennies de colonisation d'autre part.

« Reconnaître » le caractère Juif d'Israël, c'est reconnaître la lecture mythologique de l'histoire portée par le projet sioniste et admettre que les Palestiniens n'ont aucun droit historique sur cette terre. Ce serait un coup dur pour les Palestiniens d'Israël, mais aussi pour les réfugiés et leur droit au retour.

Cela donne une idée de ce qui est en jeu aujourd'hui, de la force des pressions exercées sur les Palestiniens par l'administration Trump avec la complicité des pays arabes dont j'ai parlé tout à l'heure. Et cela interroge sur le silence de l'Europe, sachant que seule, l'OLP, en tant que représentante du peuple palestinien, aurait qualité pour accepter un changement dans les frontières permettant à Israël de conserver des terres de Cisjordanie acquises par la force. Jeu éminemment dangereux de ceux qui croient pouvoir faire plier les peuples.

L'Union européenne semble avoir pris le parti de son impuissance politique et il est significatif que les avancées, réelles comme avec les lignes directrices, soient présentées comme des décisions techniques déconnectées d'un impact politique. Nous devons engranger les décisions techniques, mais toujours porter le message politique et mettre la Haute représentante devant ces contradictions qui sont pour nous inacceptables : prétendre développer des coopérations avec un État dont on

constate par ailleurs qu'il viole le droit international. Israël a parfaitement conscience de ces contradictions et des divisions entre États membres. Il en joue, pas toujours intelligemment comme lorsque Netanyahu refuse de recevoir Sigmar Gabriel pour le punir d'avoir cherché à rencontrer B'Tselem mettant au contraire en lumière la face sombre de la « seule démocratie du Moyen-Orient ».

C'est donc très logiquement que nous appuyons la nouvelle campagne pour la suspension de l'accord d'association initiée par le Collectif national et « Trop c'est trop » et appuyé par la Plateforme et BDSF.

J'en viens à la France. Nous nous sommes employés avec d'autres à ce que la question palestinienne reste « au sommet de la pile ».

Le bilan de François Hollande a été négatif pour les Palestiniens. Pourtant, avant de débiter son quinquennat, il avait promis « la reconnaissance internationale de l'État de Palestine ». C'était on s'en souvient le 59^e engagement du candidat...

En décembre 2014, l'Assemblée nationale et le Sénat votaient une résolution invitant le gouvernement français à reconnaître la Palestine. Laurent Fabius, alors ministre des Affaires étrangères, annonçait alors devant les députés que la France allait engager une ultime initiative pour la paix au Proche-Orient avec l'ensemble de la communauté internationale et qu'en cas d'échec des négociations, elle reconnaîtrait l'État palestinien car, pour Fabius (je le cite) « *la reconnaissance de l'État de Palestine n'est pas une faveur, ni un passe-droit, mais un droit* ».

Cette ultime initiative a bien eu lieu, en janvier 2017, lors de la Conférence de Paris en présence de 70 pays. Elle a été soutenue par les Palestiniens mais violemment attaquée par le gouvernement israélien qui l'a qualifiée de « Procès Dreyfus moderne ». Et le résultat de cette conférence n'a été qu'un simple « *rappel de l'urgence de la solution à deux États* » sans qu'aucun mécanisme de suivi, ni calendrier n'ait été mis en place. Les ambitions affichées par la diplomatie française ont encore une fois été revues à la baisse et la question de « comment amener Israël à négocier sur la base du droit international » n'a jamais été posée.

Malgré les multiples appels de dernière minute lancés par des parlementaires, d'anciens ambassadeurs, d'intellectuels et de plusieurs ONG l'invitant à sortir par le haut en honorant son engagement, François Hollande est resté dans son reniement au prétexte que cette « *reconnaissance ne servirait pas la paix* ». Cette position de Hollande a été reprise par son

successeur, Emmanuel Macron, qui lui aussi, prône la solution à deux États mais n'en reconnaît qu'un seul.

La bataille pour la reconnaissance doit continuer car même si cette reconnaissance ne change rien sur le terrain elle est loin d'être uniquement un acte symbolique. D'abord, elle inscrit dans le marbre la Ligne verte (les frontières au 4 juin 1967), Et comme l'a si bien écrit, Nadia Hijab, directrice exécutive d'Al-Shabaka, (dire ce que c'est): « La Ligne verte est considérée comme la frontière sur laquelle *reposerait une solution à deux États*. *Pourtant, arguer que les Palestiniens ne doivent pas laisser tomber la Ligne verte, ce n'est pas se déclarer comme partisan d'un résultat politique avec une solution à deux États. En revanche, c'est un argument pour utiliser toutes les sources possibles et efficaces d'une force disponible, sans renoncer aux droits inaliénables des Palestiniens.* »

Elle constitue un élément important dans le renforcement de nos actions BDS pour, au minimum, obtenir l'interdiction des produits des colonies et la fin des relations avec les organismes du secteur privé, telles que les banques, qui financent les colonies. Mais aussi, elle nous permet d'exiger de la France de s'impliquer dans les requêtes palestiniennes pour poursuivre Israël et les dirigeants israéliens devant les tribunaux internationaux et nationaux. Pour Nadia Hijab, dont je partage la position, « *Lâcher prise sur la Ligne verte en ce moment serait une erreur grave, peut-être irréversible. Car la ligne verte est le talon d'Achille d'Israël* ».

Notre bataille pour la reconnaissance de l'État de Palestine ne signifie pas que nous nous prononçons sur une issue politique finale qui est du seul ressort des Palestiniens, mais qu'il est essentiel pour nous de préserver chaque acquis du droit international et la ligne verte en est un fondamental. C'est d'ailleurs sur sa violation que s'est appuyée la Cour internationale de justice pour rendre son avis sur l'illégalité du Mur, le 8 juillet 2004.

Quant à la bataille pour la liberté d'expression et le droit d'appeler au boycott, il est évident qu'elle est toujours devant nous. Les choses doivent être claires sur le plan juridique comme sur le plan politique.

L'appel au boycott n'est pas illégal en France, pas plus que dans un quelconque pays de l'Union européenne. En vertu de quoi d'ailleurs pourrait-il l'être alors que cette forme d'action citoyenne a maintes fois été utilisée par la société civile française contre des cas d'injustice ? Elle avait même été une arme décisive dans la chute du régime d'apartheid en Afrique du Sud. Plus récemment, elle a été brandie à propos du Mexique au moment de l'affaire Florence Cassez, de la Chine à propos

de la répression au Tibet ou de la Russie après l'annexion de la Crimée.

En France, ce qui est légal ou non est défini par les lois qui sont constamment modifiées. L'appel au boycott ne peut devenir illégal à la suite d'un simple arrêt, fût-il de la cour de cassation, plus haute juridiction judiciaire française.

Par contre il est exact que la circulaire de M^{me} Alliot-Marie, qui n'a pas forcément marqué le ministère de la Justice par la pertinence de ses initiatives, et celle de son successeur Michel Mercier ont incité les procureurs, sur la base d'une interprétation délibérément faussée de la loi sur la presse à poursuivre les personnes appelant au boycott... d'Israël. Et que dans plusieurs cas des militants ont été abusivement condamnés.

Nous n'avons cessé d'en demander l'abrogation et c'est sur ce point qu'avec nos partenaires de la Plateforme des ONG pour la Palestine, nous avons interpellé les candidats à l'élection présidentielle et nous vous invitons à faire de même pour les législatives.

N'oublions pas que Jean-Jacques Urvoas, à l'époque député et président de la commission des lois, avait écrit en ce sens à Christiane Taubira, garde des Sceaux, le 20 novembre 2015, une semaine tout juste après le Bataclan: « *L'incitation à poursuivre ce militantisme constitue une atteinte à la démocratie et aux libertés fondamentales, telles que la liberté d'expression, qui ne doivent faire l'objet de limitations qu'en cas de déclarations ou de faits inacceptables et contraires aux valeurs républicaines* ». Propos que nous faisons nôtres sans aucune restriction, mais qui nous interrogent quand même sur la fluidité des convictions ou la flexibilité de l'échine de leur auteur. En tout cas nous n'allons pas laisser François Bayrou faire mine de ne pas voir le problème.

Sur cette question Federica Mogherini, qui est opposée au boycott pour des raisons politiques, a été particulièrement claire. En réponse à une députée européenne, Martina Anderson, elle déclarait le 15 septembre dernier: « *L'UE se positionne fermement pour la protection de la liberté d'expression et de la liberté d'association, en cohérence avec la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne, qui est applicable au territoire des États membres de l'UE, y compris en ce qui concerne les actions BDS menées sur ce territoire. La liberté d'expression, telle qu'elle est soulignée par la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme, s'applique aussi aux informations et aux idées qui « offensent, choquent ou dérangent l'État ou n'importe quel secteur de la population »* ».

Je veux saluer à ce sujet la pleine solidarité de nos partenaires du Collectif national et de la Plateforme et tout spécialement de la LDH qui est pour nous en la matière un allié précieux. Je citerai aussi la déclaration d'Amnesty International France : « *Nous avons à plusieurs reprises demandé aux autorités françaises d'abroger la circulaire Alliot-Marie et de cesser les poursuites à l'encontre des militants du mouvement BDS. Le fait que cette circulaire serve désormais de prétexte à des actions de piratage et de harcèlement de ses militants démontre l'urgente nécessité d'y mettre un terme.* »

À la mi-avril, la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) a transmis ses questions au gouvernement français à la suite de la requête déposée en mars 2015 par 11 militants condamnés à la suite de leur appel public au boycott de produits importés d'Israël. La transmission de cette requête au gouvernement français constitue une première étape essentielle, et positive, de la procédure, par laquelle la CEDH confirme le caractère sérieux du recours formé par les requérants et demande des explications à la France. Pour le dire entre nous, et évidemment pas dans un communiqué public, tout permet de penser que la CEDH ne pourra, au terme de la procédure, faire autrement que constater que la condamnation de ces appels au boycott constituait bien une violation de la liberté d'expression.

Reste que toutes nos tentatives pour obtenir une abrogation de ces circulaires scélérates se sont heurtées à une fin de non-recevoir de responsables politiques comme tétanisés par le pouvoir de nuisance qu'ils prêtent bien facilement au CRIF. C'est avec une totale hypocrisie qu'ils ont constamment répondu aux interpellations des élus en s'abritant derrière le faux nez de la loi. Nous poursuivons donc ce combat, mais il doit être mené en toute clarté et ne pas donner à nos adversaires des occasions de nous marginaliser. Je prendrai juste un exemple pour bien me faire comprendre. Nous disons que l'appel au boycott d'Israël, s'il est pleinement légitime sur un plan moral, doit à chaque fois être apprécié dans son contexte politique.

Ainsi du boycott culturel particulièrement délicat à manier. Au printemps 2016 l'intervention d'une organisation, à qui nous reconnaissons volontiers un vrai sens du buzz et de la mise en scène, lors de la venue à l'Opéra d'une troupe de danseurs israéliens a permis à nos adversaires de se réclamer non sans impudence de la défense de la liberté d'expression et de création artistique s'opposant à l'obscurantisme. Cela a rendu singulièrement plus difficile la riposte des élus qui nous étaient acquis face aux relais du CRIF à la mairie de Paris.

Attention donc. Nous devons être conscients de l'importance déterminante de la campagne internationale BDS aujourd'hui. Elle n'est pas pour nous un objectif, ou un joker que

nous sortirions constamment du chapeau, mais un outil puissant pour la réalisation de nos objectifs politiques. Il nous faut à chaque fois garder notre capacité d'analyse autonome et c'est ce qui nous avait fait choisir il y a deux ans de ne pas intégrer en tant qu'association nationale le collectif BDSF. Nous prenons soin, d'inscrire nos journées nationales d'action dans un cadre ciblé avec, comme cela est rappelé dans le rapport d'orientation, des objectifs précis et atteignables. Nous cherchons, comme dans tous les domaines, à obtenir des résultats. Nous ne pouvons pas, pour une opération mal pensée ou mal évaluée, risquer de perdre le crédit acquis auprès de nos partenaires par un travail de longue haleine.

En étant clairs et en refusant toute expression ambiguë, nous sommes d'autant plus forts et crédibles pour dénoncer les attaques répétées et d'une grande violence des officines ultra qui cherchent à nous intimider.

Il nous faut être au clair, chers amis, sur ce qui depuis toujours est l'ADN de l'AFPS. Nous sommes une organisation de solidarité qui a vocation à regrouper en son sein toutes celles et ceux qui, refusant de tenir pour acquise l'injustice historique commise à l'égard du peuple palestinien, se battent pour la reconnaissance et la mise en œuvre effective de ses droits fondamentaux en prenant appui sur le droit international. Pour être un militant ou une militante de l'AFPS, point n'est besoin d'autres engagements. Comme le souligne le rapport d'orientation qui vous est proposé, l'AFPS n'est pas porteuse d'un projet politique pour la société française, quand bien même nous sommes évidemment très souvent engagés par ailleurs comme citoyens. Jean-Claude Lefort l'avait dit avant moi : n'attendez pas de l'AFPS qu'elle prenne position sur tel projet d'aéroport (si ce n'est à Gaza) ou sur la politique économique de notre pays.

Chacun doit pouvoir trouver sa place dans notre association. Nous nous adressons à l'ensemble des forces associatives, syndicales ou politiques, à la seule exception de celles qui sont construites sur l'exclusion et la xénophobie. Ainsi, pour prendre l'exemple de nos relations avec les syndicats de salariés, nous cherchons le contact avec tous et nous nous attachons à nous appuyer sur leur expertise et à développer des actions en commun. Nous l'avons fait avec succès pour la Campagne Orange, nous le faisons aujourd'hui, et c'est essentiel, avec la Campagne Banques. Nous les invitons en même temps à développer leurs relations avec le mouvement syndical palestinien, et ne demandons bien sûr qu'à leur servir de facilitateurs, mais nous ne nous situons pas, en tant qu'AFPS, dans le combat syndical ou social. Le seul objet qui nous rassemble est la solidarité avec la Palestine.

C'est ce qui fait notre force, notre spécificité et notre crédibilité.

Au niveau européen nous développons nos liens, en bilatéral avec des organisations sœurs comme la *Palestine Solidarity Campaign* britannique et de façon permanente dans le cadre de la CECP. En Palestine notre action à travers les missions et les nombreux projets de nos GL se double de contacts réguliers avec ONG, acteurs de la société civile, forces politiques et syndicales palestiniennes et doit nous permettre d'être plus clairement identifiés à tous les niveaux de la société. En Israël, nous soutenons les forces pacifistes et anticolonialistes qui sont aujourd'hui durement réprimées par un pouvoir fascisant.

En France, nous menons de front de multiples actions de terrain à travers nos groupes locaux, nous cherchons à coordonner et structurer nos campagnes nationales, nous sommes à l'initiative des actions menées avec nos partenaires en direction des pouvoirs publics pour qui nous sommes l'interlocuteur de référence. Nous devons continuer inlassablement à travailler au renforcement et à l'élargissement du mouvement de solidarité autour de ce qui nous rassemble : l'exigence de justice pour la Palestine en refusant fausses surenchères et repli sur soi. Moins que jamais nous ne pouvons aujourd'hui nous payer le luxe de l'isolement dans une situation où la menace des attentats ouvre la porte à une politique sécuritaire dangereuse pour les libertés.

Aux provocations et attaques de nos adversaires, nous répondons en nous posant comme des acteurs de paix et de refus des fragmentations communautaires car notre combat est fondamentalement antiraciste et doit être entendu comme tel. Nous ne tomberons pas dans le piège que nous tendent les officines ultras, comme récemment cette prétendue « brigade juive », et mènerons au grand jour sans nous laisser intimider ni tomber dans la paranoïa le combat pour la défense des libertés avec tous les démocrates.

Nous avons des atouts considérables qui tiennent à la force et à la matérialité des faits sur lesquels nous nous appuyons. Avec l'extrémisme raciste aux manettes à Tel-Aviv, jamais sans doute la cause palestinienne n'a suscité autant de sympathie dans notre peuple en même temps, malheureusement, que de fatalisme. À nous de convaincre que nous ne pouvons pas sans risque pour la paix du monde et pour notre propre société laisser le champ libre aux tenants de la colonisation et de l'apartheid. Nous faisons ce pari de conviction et d'entraînement pour notre association en ayant conscience de l'ampleur de notre responsabilité. Mais je suis convaincu que nous saurons porter ce message d'une cause palestinienne qui est le symbole même de la résistance à l'injustice et du combat pour la liberté.



Shawan Jabarin invité d'honneur du congrès aux côtés de Salman el Herfi

Rapport d'orientation adopté par le 6^e congrès de l'AFPS

INTRODUCTION

L'AFPS se construit dans la durée, à travers le renforcement de ses groupes locaux et de son audience nationale. Chaque congrès est une avancée dans la construction d'une association rassembleuse de toutes celles et ceux qui ne se résignent pas à voir se perpétuer une injustice historique qui bafoue les droits d'un peuple et menace le monde de porter la guerre à un niveau encore plus élevé.

1. Le contexte général

Dans un contexte général d'incertitudes et de menaces aggravées, alors que le chaos moyen-oriental impacte directement l'Europe et notamment la France, la question palestinienne en reste un point clé fondamental qui garde une profonde centralité.

Outre la charge symbolique explosive que constitue Jérusalem, ville des trois monothéismes, la question palestinienne est très largement devenue aux yeux du monde entier le symbole emblématique d'une injustice historique majeure.

Le peuple palestinien est confronté comme jamais auparavant à une extrême droite israélienne bien installée au pouvoir, aux États-Unis activement complices avec celle-ci, à une Union européenne divisée, incohérente et trop souvent complice, et à l'impuissance de l'ONU à mettre ses résolutions en application... Les conséquences sont déjà dramatiques pour toutes les composantes du peuple palestinien : en Cisjordanie, à Jérusalem, à Gaza, dans les camps de réfugiés de Syrie, du Liban et de Jordanie, en Israël même où les forces démocratiques sont confrontées à un processus de fascisation.

Dans ce contexte, deux facteurs sont essentiels pour peser en faveur de l'application du droit : la reconstruction de l'unité palestinienne et un mouvement de soutien international puissant et capable d'emmener avec lui l'opinion publique de chaque pays, de mener des actions citoyennes dont le BDS, et de peser sur les pouvoirs politiques.

1.1 LA NOUVELLE ADMINISTRATION ÉTATS-UNIENNE

1.1.1 Son action strictement unilatérale rejette toute approche fondée sur le droit. Son soutien aux plus extrêmes partisans de la colonisation continue d'encourager l'offensive de l'extrême-droite israélienne.

1.1.2 Ses outrances s'appliquent à tous les sujets, tant au plan intérieur que dans les rapports avec les autres États. Elles suscitent aux États-Unis et à travers le monde un puissant rejet

devant la promotion d'une telle « loi de la jungle » généralisée. Elles concernent bien sûr aussi la question palestinienne.

1.1.3 Ces outrances mettent en lumière la responsabilité écrasante des États-Unis. Elles permettent de faire découvrir l'inhumanité et l'illégalité des politiques de colonisation et de dépossession à de nouveaux secteurs de l'opinion, et à mettre en pleine lumière les enjeux de la question palestinienne pour la paix du monde.

1.2 LA SITUATION EN FRANCE ET EN EUROPE

1.2.1 Les attaques terroristes de 2015 ont donné l'occasion de l'instauration d'un état d'urgence permanent qui a contribué à stigmatiser toute une partie de la population. Le gouvernement s'est refusé à toute réflexion de fond sur les causes du terrorisme. Cette politique restreint les libertés et ce contexte favorise la montée de l'islamophobie, du racisme, de la xénophobie, et des crispations identitaires. Aux côtés des organisations de défense des libertés, nous demandons d'y mettre fin.

1.2.2 Dans ce contexte, les inconditionnels de la politique israélienne sont à l'offensive contre le mouvement de solidarité. Ils disposent de relais d'influence puissants au cœur de l'appareil d'État français et dans nombre de médias. Le CRIF lui-même est devenu aujourd'hui une des officines qui prétend museler le mouvement de solidarité.

1.2.3 Les outrances de ces groupes les isolent de la population alors que nous constatons un vrai renforcement de l'engagement pour la solidarité avec la Palestine d'importantes ONG comme Amnesty International, Human Rights Watch, Médecins Sans Frontières, Médecins du Monde,...

1.2.4 Reste que le contexte des attentats, par les amalgames qu'il permet, constitue pour nous une menace grave à laquelle il nous faut répondre de manière résolue. Nous le faisons en nous affirmant comme une force de paix, ici en France, face aux faiseurs de guerre encouragés voire coordonnés par le gouvernement de Tel-Aviv.

1.2.5 La France n'a pas reconnu l'État de Palestine, malgré le vote de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Les gouvernements successifs nourrissent l'amalgame entre antisémitisme et antisémitisme, et criminalisent l'action de solidarité avec le peuple palestinien.

1.2.6 Face à une politique états-unienne à l'opposé du droit, l'Union Européenne et ses États membres auraient un rôle essentiel à jouer, ne serait-ce que par leur situation géographique. Mais la contradiction est flagrante entre leurs déclarations où ils se réclament du droit et du multilatéralisme, et leur soutien de fait à Israël, avec le maintien de l'accord d'association, le développement des coopérations et le refus de toute sanction.

1.2.7 Quant à la France, jamais elle n'a été engagée sur autant de théâtres d'opérations et n'a essuyé si peu de critiques sur sa politique de puissance, incluant ses alliances avec les régimes arabes les plus réactionnaires et son rôle de marchand d'armes.

1.3 LA SITUATION EN PALESTINE ET AU MOYEN-ORIENT

1.3.1 En Palestine la situation est marquée, en même temps que par la violence de l'occupation-colonisation, par l'impasse politique et la coupure Gaza-Cisjordanie. La population est écartelée entre nécessités de survie et aspiration à la résistance, sur fond de discrédit de l'Autorité Palestinienne et d'absence de consultation du peuple palestinien depuis des années, tandis que la situation dans les camps de réfugiés avec le nouvel exode des Palestiniens de Syrie vers Jordanie et Liban s'est aggravée de façon insupportable.

1.3.2 Les grands acteurs régionaux contribuent au chaos en faisant jouer leurs intérêts propres : Égypte, Turquie, Iran, Arabie Saoudite...

1.4 LA SITUATION EN ISRAËL

La logique historique du sionisme a été, et demeure, un colonialisme. Dans un contexte marqué par le durcissement de la répression, on doit noter la mobilisation des différents mouvements anticolonialistes au sein de la société civile, de l'opposition à l'occupation (objecteurs de conscience), des ONG et forces politiques d'opposition qui unissent palestiniens israéliens et juifs israéliens. Il convient de dénoncer la répression et l'arsenal juridique mis en place contre les défenseurs des droits de l'Homme et les militants du BDS.

2. Notre stratégie

L'objet de notre Association est le soutien au peuple palestinien pour la réalisation de ses droits nationaux et la défense des droits humains en Palestine. De son droit à l'autodétermination découle, comme le droit international le lui reconnaît, le droit à édifier un État, proclamé dans la déclaration d'indépendance du 15 novembre 1988. L'ensemble des textes fondant le droit international, ainsi que l'ensemble des résolutions de l'ONU⁽¹⁾ concernant la Palestine, depuis les résolutions 181 et 194 jusqu'à celle du 23 décembre 2016, constituent le socle et le point d'appui fondamental pour développer notre action.

2.1 LA STRATÉGIE PALESTINIENNE ET NOUS

2.1.1 Nous ne nous substituons pas aux Palestiniens dans l'élaboration de leurs choix politiques, ni ne nous immisçons dans leurs débats sur les formes et la nature de l'État ou le type de développement qu'ils entendent mettre en œuvre. Si nous sommes attentifs aux débats qui traversent la société palestinienne, il n'est pas de notre ressort de prendre parti. Nous devons nous unir autour de ce qui relève de notre responsabilité :

agir dans la société française pour populariser leur lutte et faire pression sur les institutions pour le respect de leurs droits légitimes.

2.1.2 Notre position de principe est de soutenir les efforts des organisations palestiniennes qui agissent pour reconstruire l'unité nationale au sein de l'OLP en y intégrant toutes les forces qui demandent à la rejoindre, condition sine qua non de la réalisation des objectifs nationaux palestiniens.

2.1.3 À l'heure où les dirigeants israéliens soutenus par Trump se considérant comme intouchables, ont choisi la loi de la jungle, nous devons ne rien lâcher sur le droit international et le droit des Palestiniens à l'autodétermination, à édifier un État sur l'ensemble du territoire délimité par la ligne verte avec Jérusalem-Est comme capitale. C'est aux seuls Palestiniens qu'appartient le choix de la solution politique par laquelle ils exerceront leur droit à l'autodétermination.

2.1.4 Aucune occupation, aucune colonisation ne sont éternelles ni irréversibles, mais nous constatons et combattons



Le congrès salue l'intervention de Shawan Jabarin invité d'honneur

(1) <http://www.france-palestine.org/La-resolution-181>
<http://www.france-palestine.org/La-resolution-194>
<http://www.france-palestine.org/Resolution-2334-du-23-decembre-2016-du-Conseil-de-securite-de-l-ONU>

une réalité : de la Méditerranée au Jourdain Israël impose un régime de domination et d'apartheid (occupation et blocus de Gaza, occupation et colonisation de la Cisjordanie y compris Jérusalem Est « annexée », discriminations envers les Palestiniens d'Israël et déplacements forcés de populations, refus du retour des réfugiés). Cette politique concerne aussi le Golan syrien illégalement « annexé ».

2.1.5 À travers la campagne BDS et d'autres actions, nous dénonçons la colonisation et l'occupation qui durent depuis 1967. Nous menons campagne pour la reconnaissance de l'État de Palestine et son admission à l'ONU comme membre à part entière. Nous nous battons pour le droit des Palestiniens à vivre sur leur terre, étudier, se développer et circuler librement quelle que soit la perspective politique.

2.1.6 Dans le même temps nous exigeons le règlement de la question des réfugiés par l'application de la résolution 194 et la plénitude des droits civils et politiques des Palestiniens d'Israël dans un État de tous ses citoyens.

2.1.7 Nous devons consolider nos relations avec la société civile palestinienne dans son ensemble et la soutenir dans son combat quotidien pour résister et exister. Nous défendons son droit à la résistance sous toutes ses formes selon les règles du droit international humanitaire.

2.1.8 Nous soutenons aussi pleinement le combat des anti-colonialistes israéliens dans la diversité de leurs interventions et de leurs moyens d'action.

2.2 NOTRE OBJECTIF : MOBILISER L'OPINION, FAIRE CHANGER LA POLITIQUE FRANÇAISE, PESER SUR LA POLITIQUE EUROPÉENNE

2.2.1 Il nous faut agir pour que la France, artisanne de la Convention internationale des droits de l'Homme, signataire de la convention internationale des droits de l'Enfant, partie contractante des Conventions de Genève et membre permanent du Conseil de sécurité, quel que soit son gouvernement, respecte et applique les principes qui fondent la légalité internationale. Elle doit tirer les conséquences de ses votes des résolutions 6719 de l'AG de l'ONU reconnaissant l'État de Palestine et 2334 condamnant la colonisation. Elle doit agir pour les faire respecter.

2.2.2 Nos orientations stratégiques actées dans les précédents congrès restent pleinement actuelles : pour peser sur la politique française, il faut gagner l'opinion publique et la mobiliser pour les droits des Palestiniens, y compris par nos actions BDS, en fournissant les clés de compréhension nécessaires pour s'opposer aux allégations de nos adversaires et à toute instrumentalisation de la cause palestinienne.

2.2.3 Nous devons maintenir et développer des contacts réguliers avec les élus pour les informer et les mobiliser, et conforter ainsi notre rôle d'association de référence sur la question palestinienne :

- les élus locaux pour des vœux et motions d'actualité, pour la mise en œuvre de projets de coopération et l'introduction de clauses éthiques dans les marchés publics.

- les parlementaires nationaux pour interpellier le gouvernement et prendre l'initiative de débats ;

- les parlementaires européens pour jouer tout leur rôle, y compris en direction de la Commission européenne et de la Haute représentante de l'UE pour la politique étrangère et la sécurité.

2.2.4 Notre objet, et partant notre légitimité, c'est la solidarité avec le peuple palestinien. Nous intervenons en dehors de toute affiliation politique, religieuse ou syndicale. De ce fait, nous ne sommes pas porteurs d'un projet politique ou social pour la France.

2.2.5 Nous sommes cependant nécessairement impliqués et engagés dans la défense des libertés que l'état d'urgence et ses possibles avatars menacent dangereusement.

2.2.6 De ce fait nous intervenons aux côtés d'associations, syndicats ou organisations politiques, pour lutter contre les atteintes aux libertés fondamentales liées à l'état d'urgence et/ou au contexte post-attentats. Avec eux, nous nous opposons à la répression de la mobilisation citoyenne, nous défendons la liberté d'expression et le droit d'appeler au boycott et nous luttons contre tous les racismes qui minent notre société.

2.2.7 Nous le faisons dans le respect du champ d'intervention et de la spécificité de chacun : partis et mouvements politiques, syndicats et organisations sociales, de droits humains et de développement. Nous cherchons avec eux des convergences sur nos objectifs, en sachant que leur champ d'action est plus large que le nôtre.

2.2.8 Nous nous adressons à toutes les organisations syndicales ou politiques à l'exception de celles qui sont construites sur le racisme et la xénophobie.

3. Mettre en œuvre notre stratégie

3.1 GAGNER LA BATAILLE DE L'OPINION PUBLIQUE ET DÉFENDRE NOTRE LIBERTÉ D'EXPRESSION

3.1.1 GAGNER LA BATAILLE DE L'OPINION PUBLIQUE

3.1.1.1 L'État d'Israël et ses relais en France et dans le monde déploient des moyens considérables, y compris illégaux, pour faire taire toute opposition à la politique d'Israël, systématiquement assimilée à de l'antisémitisme,

et pour imposer leur discours et leur agenda. Ils s'érigent en rempart contre le terrorisme mondial et avancent leurs solutions sécuritaires en annonçant l'année 2018 comme celle d'Israël en France et de la France en Israël. Il nous revient de leur opposer la réalité et la matérialité des faits. Il convient au contraire de faire de l'année 2018 l'année de la justice pour le peuple palestinien et les réfugiés de la Nakba.

3.1.1.2 Notre force réside dans le fait que nous nous appuyons sur le droit international et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sur les valeurs universelles de justice et de liberté, valeurs largement partagées, qui sont déniées au peuple palestinien. Ce sont elles qui nous permettent d'agir en toute clarté avec nos partenaires, dont la mobilisation à nos côtés est essentielle.

3.1.1.3 Nous combinons l'information et les actions de sensibilisation et de mobilisation de la population avec un travail régulier en direction des lieux de pouvoir à tous niveaux, municipalités et collectivités territoriales, assemblées parlementaires, gouvernement et acteurs économiques.

3.1.1.4 Comme nous avons commencé à le faire pour la campagne « année 2017 », nous mènerons des campagnes d'opinion en renforçant nos moyens pour étendre notre influence au-delà des cercles militants. Il nous faut sensibiliser l'opinion française à la cause palestinienne et la convaincre qu'elle a la capacité d'influer sur le cours des choses.

3.1.1.5 L'AFPS continuera d'être vigilante sur le contenu de l'enseignement, sur les publications pour la jeunesse. De nombreuses initiatives scolaires et parascolaires vont être mises en place de façon officielle ou officieuse à l'occasion du 70^e anniversaire du plan de partage, de la déclaration d'indépendance d'Israël, de la Nakba... Il est de notre rôle d'appeler à la vigilance contre toutes les tentatives de réviser cette histoire.

3.1.2 GAGNER LA BATAILLE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DU DROIT D'APPELER AU BOYCOTT

La période à venir devrait voir l'aboutissement de notre recours auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH). Nous portons là une responsabilité qui dépasse les frontières de notre pays. Si, comme nous l'espérons, la CEDH nous donne raison, nous devons mener une véritable campagne d'opinion pour en tirer tous les bénéfices.

Dans tous les cas, la bataille se poursuivra contre tous les artifices juridiques et politiques utilisés par nos adversaires y compris les circulaires Alliot Marie/Mercier dont nous demandons l'abrogation.

Les menaces formulées contre les militants sont inadmissibles mais ne nous intimident pas ; nous en saisissons la justice et demandons la dissolution des groupuscules qui s'en font les relais.

3.2 LES CAMPAGNES NATIONALES OU INTERNATIONALES

Nous les menons en appréciant la situation politique avec le souci de rassembler le plus largement possible sur la base de nos orientations.

3.2.1 LA CAMPAGNE INTERNATIONALE BDS

3.2.1.1 La mise en œuvre de cette campagne internationale lancée à l'appel de la société civile palestinienne, autour des trois objectifs du BNC palestinien (fin de l'occupation, égalité des droits en Israël, droit au retour des réfugiés), est un outil majeur pour la réalisation de nos objectifs politiques. Le boycott de l'ensemble des intérêts israéliens, le désinvestissement et l'appel aux sanctions sont des moyens d'action légitimes dès lors qu'ils s'exercent pour imposer le droit international et le respect des droits humains en Palestine. Le message porté par ces actions doit être compris par le public auquel nous nous adressons. Il vise aussi à interpellier l'opinion publique israélienne et renforcer les opposants à la politique actuelle de l'État d'Israël. Pour que cet objectif soit compris, nos cibles doivent être en lien avec la colonisation, l'occupation, l'oppression du peuple palestinien.

Les campagnes visant la colonisation et les entreprises qui en tirent profit nous permettent de bénéficier de larges alliances et de ressorts juridiques puissants : nous continuerons à les développer sans en faire une exclusivité de notre action.

3.2.1.2 Nous sommes pleinement engagés dans la campagne BDS qui, dans la période, est un de nos principaux moyens d'action. Elle se décline en campagnes spécifiques pour mobiliser concrètement sur des objectifs précis et obtenir des résultats.

Ces campagnes sont aujourd'hui centrées sur :

- L'exigence de l'arrêt de l'importation des produits des colonies et de leur interdiction
- La demande de retrait de banques et compagnies d'assurance françaises de leur implication dans la colonisation israélienne
- L'arrêt de la coopération militaire et sécuritaire de la France avec Israël
- L'exclusion des entreprises et administrations militaires israéliennes du programme Horizon 2020
- Notre revendication fondamentale de suspension de l'accord d'association UE-Israël

D'autres cibles peuvent s'avérer nécessaires, en fonction de l'actualité. En particulier, nous examinerons les cibles et campagnes proposées par le BNC palestinien. Nous continuerons à nous opposer aux jumelages de villes françaises avec des villes israéliennes et encouragerons les initiatives des villes pour refuser les produits des colonies.

3.2.1.3 Nous menons ces campagnes sans exclusive et dans l'unité la plus large avec toutes les organisations ou collectifs qui se retrouvent avec nous sur ces objectifs et sur des formes d'action compatibles avec notre souci de gagner l'opinion.

3.2.1.4 Face à la stratégie de l'État d'Israël pour qui la culture et le sport sont des éléments essentiels à la promotion de son image, le boycott culturel, universitaire et sportif est légitime et important. Pour être mis en œuvre, il doit être apprécié au cas par cas, avec le souci d'être compris dans des situations mettant clairement en cause la politique israélienne et de ne jamais donner d'armes à nos adversaires. L'implication de professionnels et d'institutions des secteurs concernés, artistes, universitaires ou sportifs, est de ce point de vue un ressort essentiel que nous nous attacherons à développer en France.

3.2.2 UNE BATAILLE POUR LES DROITS ET LA PROTECTION DU PEUPLE PALESTINIEN

3.2.2.1 Pour la reconnaissance effective par la France de l'État de Palestine

C'est une exigence d'une actualité particulière en cette année d'élections présidentielle et législative, en réponse aux provocations du pouvoir en place en Israël et de son allié américain, et dans le contexte historique des années 2017 et 2018.

3.2.2.2 Pour la libération des prisonniers politiques palestiniens

Face à la répression de masse qui vise à casser et déstructurer la société palestinienne, elle prend deux formes principales : la campagne pour la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers politiques et la campagne de parrainages qui doivent trouver un second souffle.

Nous agissons avec nos partenaires sur la situation particulièrement grave des mineurs palestiniens emprisonnés. D'autre part, il est inadmissible que Georges Ibrahim Abdallah, emprisonné en France depuis 1984 pour son engagement auprès des Palestiniens, et libérable depuis 1999, soit toujours incarcéré en 2017. Nous continuerons d'interpeller les autorités françaises afin d'exiger sa libération. L'AFPS fera de la libération de Georges Ibrahim Abdallah un de ses objectifs.

3.2.3 POUR LE SOUTIEN AUX PALESTINIENS EN LUTTE POUR LA DÉFENSE DE LEURS DROITS

Notre action de soutien à la résistance populaire palestinienne contre l'occupation israélienne doit prendre en compte le caractère très multiforme de cette résistance : mobilisation des villages contre le Mur et les colonies, opposition aux destructions de maisons et au nettoyage ethnique, résistance populaire non violente, attaques contre les soldats de l'occupation... Nous dénonçons aussi la répression de la part des autorités du Hamas à Gaza et de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie. Nous devons soutenir activement les défenseurs palestiniens des droits de l'Homme de plus en plus menacés.

Les Palestiniens d'Israël subissent une discrimination systémique et des violences récurrentes. Nous devons également leur apporter notre soutien, ainsi qu'aux défenseurs israéliens des droits de l'Homme.

3.2.3.1 Pour la levée du blocus de Gaza

La bande de Gaza reste sous blocus hermétique et est soumise à des frappes israéliennes répétées. La coupure géographique et politique conduit à un isolement total dans des conditions d'extrême précarité. Le soutien aux Palestiniens de Gaza est une bataille d'une importance majeure qui doit nous permettre de réaffirmer l'unité du peuple palestinien et ses droits fondamentaux y compris le droit à la libre circulation. Nous appuyons les efforts citoyens et militants pour briser le blocus, comme les Flottilles de la Liberté.

3.2.3.2 Pour la protection et la garantie des droits des réfugiés palestiniens

Le combat pour le respect de leurs droits historiques reconnus dans la résolution 194 (droit au retour et/ou à indemnisation pour ceux qui le souhaitent) ne peut être dissocié du combat pour la garantie de leurs droits personnels et sociaux dans les pays d'accueil. Nos GL doivent développer et/ou approfondir les liens avec les camps de réfugiés en Palestine occupée ou dans les pays limitrophes (voir en annexe le document du GT réfugiés).

3.2.4 DÉVELOPPER NOS LIENS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE PALESTINIENNE

3.2.4.1 Les missions en Palestine et au Liban

Irremplaçables pour témoigner et affirmer notre solidarité, elles sont un important moyen de sensibilisation pour amener de nouvelles forces à s'engager dans l'AFPS, pour comprendre la variété des situations et des formes de résistance et lancer des projets. Les GL sont invités à les prendre en charge, si nécessaire dans un cadre régional, en cherchant à y impliquer des élus. Les missions de cueillette des olives s'inscrivent également dans cette démarche. Nous chercherons les moyens financiers pour pérenniser l'aide

au départ des jeunes et des personnes non imposables, que nous avons déjà reconduite et amplifiée.

Nous interpellons de façon forte les autorités françaises pour qu'elles prennent les mesures nécessaires pour mettre fin aux expulsions des militants qui se rendent en Palestine.

3.2.4.2 Les projets

Axés sur le soutien à des secteurs économiques ou sociaux, à l'éducation populaire, à la culture, ils donnent un contenu concret à notre solidarité et sont un élément de sensibilisation et de mobilisation. Permettant d'impliquer les collectivités locales, ils gagnent à être coordonnés entre groupes locaux. Ils ne doivent pas être des facteurs de « normalisation » (qui chercheraient à rendre l'occupation acceptable), mais participent à la résistance à l'occupation en permettant notamment aux Palestiniens de rester sur leur terre. Ils soutiennent aussi les ONG palestiniennes, et le cas échéant les ONG anticolonialistes israéliennes, qui œuvrent dans le domaine culturel et social.

3.2.4.3 Les parrainages d'enfants

Ils participent depuis les origines de l'association à la solidarité concrète avec la société palestinienne dans toutes ses composantes. Ils sont aussi, en France, une voie de mobilisation de personnes qui ne feront pas nécessairement tout de suite le pas de nous rejoindre. Nous devons donc les développer, en nous appuyant sur les groupes locaux.

3.2.4.4 La culture palestinienne

Outre les projets économiques, sociaux, éducatifs et culturels en Palestine même et dans les camps de réfugiés palestiniens à l'extérieur, nous soutenons les créateurs et artistes palestiniens où qu'ils se trouvent. Dans la diversité de leur situation, ils représentent la vitalité du peuple palestinien et son unité.

3.3 DES ALLIANCES POUR ÉLARGIR LE MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ

3.3.1 Elles sont une nécessité pour atteindre nos objectifs politiques et ne pas rester dans le témoignage et la dénonciation. Cela concerne partis, syndicats, associations de défense des droits de l'Homme et de solidarité, associations laïques ou de sensibilité religieuse qui se retrouvent dans une commune exigence du droit, de la justice et de la paix.

3.3.2 Nous cherchons avec ces partenaires des convergences sur nos objectifs propres en prenant en compte et respectant leurs spécificités.

S'agissant des syndicats, nous les encourageons à développer leurs liens et leur solidarité avec le mouvement social et les syndicats palestiniens.

3.3.3 À côté d'actions impliquant des partenaires rassemblés sur un objectif commun, nous cherchons à animer les cadres unitaires que constituent le Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens (avec associations, partis et syndicats) et la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine (organisations de solidarité, de développement, de défense des droits...). Nous poursuivrons et renforcerons notre participation à ces deux regroupements, qui répondent directement à nos objectifs d'élargissement.

Nos liens avec le BNC (*Boycott National Committee*) palestinien, dont nous avons signé l'appel dès mars 2009, doivent nous permettre, en tant qu'acteur majeur du mouvement BDS, de mieux faire connaître nos actions et participer au cas par cas, à des campagnes internationales qu'il nous ferait connaître. Nous le ferons dans les alliances les plus larges y compris lorsque cela sera possible avec le réseau BDS France.

3.3.4 Nous intervenons au niveau européen par notre implication dans la Coordination européenne des comités et associations pour la Palestine (CECP) et en poursuivant nos contacts directs avec les organisations homologues comme l'Association belgo-palestinienne (ABP) en Belgique ou la Palestine Solidarity Campaign (PSC) au Royaume-Uni.

Nous examinerons en fonction des occasions l'élargissement de nos relations au bassin méditerranéen ou à d'autres zones géographiques.

3.3.5 Les Groupes locaux sont invités à poursuivre ou susciter des coordinations au niveau local avec nos partenaires du Collectif national, de la Plateforme. Par ailleurs, des actions communes pourront être organisées au cas par cas avec BDS France ou d'autres acteurs locaux intervenant sur les mêmes problématiques.

4. Développer l'AFPS

L'AFPS a d'énormes atouts : par le nombre de ses adhérents et par son implantation géographique, elle compte au niveau mondial parmi les plus importantes organisations de solidarité avec la Palestine. Par son approche rigoureuse, elle est reconnue pour sa crédibilité.

Elle a montré qu'elle est capable de mener des campagnes coordonnées, visibles, et d'y associer des partenaires de premier plan. Elle s'inscrit dans des réseaux d'alliances françaises et européennes qui renforcent sa crédibilité.

Son potentiel d'action et de développement est de ce fait considérable.

Mais notre organisation souffre aussi de limites : une présence insuffisante dans les universités et sur les réseaux sociaux, une formation interne qui est forte sur le fond mais qui devrait aussi porter sur les outils, une hétérogénéité des groupes locaux, ... et une prédominance de la classe d'âge des plus de 60 ans, active et indispensable mais qui doit prévoir son renouvellement et développer l'accueil des jeunes.



Le nouveau CN solidaire de la lutte des prisonniers

La conférence nationale des groupes locaux de mai 2016 a permis la formulation d'un ensemble très riche de propositions, transformées en plan d'action par le Conseil national de juin 2016. Les orientations que nous proposons pour le développement de l'AFPS s'inspirent largement de ce plan d'action.

4.1 DÉVELOPPER LA SYNERGIE ENTRE LE NIVEAU NATIONAL ET LE NIVEAU LOCAL AUTOUR DE NOS CAMPAGNES

Il s'agit notamment de donner plus de visibilité à l'avance sur nos campagnes, de développer nos outils, de développer la communication de campagne et de la doter d'un budget.

Chaque année, le CN adoptera un plan prévisionnel de nos campagnes nationales.

4.2 DÉVELOPPER LA MISE EN RÉSEAU DES GROUPES LOCAUX

Le développement de la mise en réseau des groupes locaux doit être souple et pragmatique. Il doit être à géométrie variable en fonction des besoins : participation aux actions nationales, organisation de missions, participation à un projet avec la Palestine (notamment pour les GL qui travaillent avec le même partenaire). Il sera encouragé et facilité par le niveau national.

4.3 DÉVELOPPER NOS RÉSEAUX DE SYMPATHISANTS ET NOTRE PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

C'est le principal défi pour l'AFPS, et le principal moteur de son développement à venir. Nous devons être attentifs au développement et à la tenue de nos listes de sympathisants,

nos adhérents de demain : l'état des lieux qui aura été terminé avant le congrès nous permettra d'envisager, si nécessaire, une offre d'outils adaptés. Quant aux réseaux sociaux, c'est le grand défi des années à venir : nous devons investir massivement dans le développement des réseaux sociaux des groupes locaux, avec une offre de formation, et nous doter d'une politique pour un renforcement mutuel des réseaux sociaux au niveau national et au niveau local.

4.4 RENFORCER NOTRE TRAVAIL EN DIRECTION DES MÉDIAS

Nous devons faire évoluer nos pratiques pour mieux atteindre le grand public, les relais d'opinion et

la presse écrite et audiovisuelle nationale ; nous saurons pour cela, chaque fois que cela sera utile, faire appel à des conseils professionnels, et nous développerons nos relations locales avec des journalistes. Nous développerons par ailleurs un réseau bénévole de « vigilance média ».

4.5 FACILITER LA DIFFUSION DES « BONNES PRATIQUES », MOBILISER DE NOUVEAUX PUBLICS, MOBILISER PLUS DE JEUNES.

C'est par la diffusion des bonnes pratiques, celles qui donnent des résultats concrets sur le terrain, que nous progresserons collectivement sur des points essentiels : le développement de nos relations avec les élus, la mobilisation de nouveaux publics, la mobilisation des jeunes.

Nous encouragerons les groupes locaux à identifier dans leur programme d'action un volet susceptible d'impliquer concrètement des militants jeunes. Nous nous doterons d'une stratégie nationale et locale en direction des jeunes dans leur diversité avec un accent particulier sur les étudiants, et nous développerons nos relations avec les universités (voir annexe 2).

4.6 DÉVELOPPER NOTRE OFFRE DE FORMATION

L'AFPS offre des outils de formation de qualité (notamment les Cahiers) et organise au niveau national l'Université d'été, mais l'offre de formation de type méthodologique est encore peu développée. Pour les années à venir, la priorité de notre offre de formation méthodologique sera le développement de notre présence dans les réseaux sociaux à tous les niveaux en prenant en compte la question de la sécurité internet.

Résolutions adoptées par le 6^e congrès de l'AFPS

SOLIDARITÉ AVEC LES PRISONNIERS POLITIQUES PALESTINIENS EN GRÈVE DE LA FAIM

Le 6^e congrès de l'AFPS réuni à Saint-Denis les 20 et 21 mai 2017 salue la lutte exemplaire et héroïque des prisonniers politiques palestiniens engagés dans le mouvement de grève de la faim pour la dignité et la liberté lancé par Marwan Barghouti le 17 avril.

Cette lutte exprime les aspirations de tout un peuple à la liberté et rassemble dans un même combat toutes les sensibilités politiques palestiniennes.

Devant l'aggravation de l'état de santé de prisonniers, qui

pour beaucoup d'entre eux en sont à leur 35^e jour de grève, le congrès de l'AFPS s'adresse au Président de la République et au gouvernement pour que la France prenne immédiatement une initiative en direction des autorités israéliennes pour qu'elles fassent droit aux légitimes revendications des grévistes de la faim.

Il en va de la vie de ces hommes. Tout drame humain serait lourd de conséquences et éloignerait encore davantage toute perspective de paix.

MOUVEMENTS SOCIAUX ET SYNDICALISME EN PALESTINE

Nous devons consolider nos relations avec la société civile palestinienne et la soutenir dans son combat quotidien pour résister et exister. Nous apportons toute notre solidarité aux grands mouvements sociaux qui ont eu lieu cette année dans les territoires occupés de Palestine.

Nous devons être à leur écoute et les populariser, dans les conditions propres à la société française. Ces mouvements sociaux de grande ampleur qui ont eu lieu dans les territoires occupés sont une des manifestations de la résistance de la société civile palestinienne. Car sous la férule de l'occupation israélienne, assurer une activité salariée est un acte quotidien de courage et de résistance. Les travailleurs doivent subir les humiliations et les arrestations aux barrages militaires, les couvre-feux, les spoliations, les destructions, le blocus à Gaza, les bombes. Travailler, c'est déjà résister.

Les manifestations et les luttes menées par les syndicats indépendants, et notamment la grève générale des enseignants du printemps 2016, qui a duré 35 jours, sont des

manifestations particulièrement parlantes de cette volonté de résistance de la population palestinienne et de son exigence de liberté, d'indépendance et de justice sociale. Dans la Palestine occupée, le vrai pouvoir n'est pas l'Autorité Palestinienne mais celui des forces d'occupation.

Face à la division des pouvoirs palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, ces mouvements sociaux expriment une volonté d'unité et de démocratie par la base.

Pour nous en France et en Europe, les luttes sociales et l'activité des syndicats de travailleurs palestiniens sont l'occasion de tenter d'étendre la surface sociale du mouvement de solidarité avec la Palestine. Déjà, un séminaire syndical européen pour la Palestine s'est réuni à Bruxelles en décembre 2016 pour discuter de la campagne BDS en présence des représentants des principaux syndicats de travailleurs palestiniens. Une nouvelle rencontre syndicale européenne est déjà prévue en octobre 2017.

Nous encourageons le mouvement syndical en France à renforcer les liens de solidarité avec les syndicats et le mouvement social palestinien.

6^e congrès de l'AFPS

Annexes au rapport d'orientation

ANNEXE 1 | CONTRIBUTION DU GROUPE DE TRAVAIL RÉFUGIÉS

La question des réfugiés palestiniens, pierre angulaire du combat pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens

Les réfugiés palestiniens constituent l'une des populations de réfugiés les plus anciennes du monde. Des centaines de milliers d'individus et de familles palestiniennes, expulsés de leurs terres et leurs maisons et déplacés de force, ont trouvé majoritairement refuge dans les pays voisins (Liban, Jordanie, Syrie, Irak, Arabie Saoudite et Pays du Golfe) mais aussi dans les territoires de Gaza et de Cisjordanie. L'exode imposé par la violence des milices sionistes a commencé dès avant la création unilatérale de l'État d'Israël en 1948 et avant même le « plan de partage » de la Palestine.

Le vote de la résolution 181 de l'ONU recommandant la partition de la Palestine en deux États sera suivi du vote de la résolution 194 qui, dans son paragraphe 11, « *décide qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables* ;

Donne pour instructions à la Commission de conciliation de faciliter le rapatriement, la réinstallation et le relèvement économique et social des réfugiés, ainsi que le paiement des indemnités, et de se tenir en liaison étroite avec le directeur de l'aide des Nations unies aux réfugiés de Palestine et, par l'intermédiaire de celui-ci, avec les organes et institutions appropriés de l'Organisation des Nations unies ». Cette célèbre résolution, suivie de dizaines d'autres (résolution 3236, etc.) allant dans le même sens, reste lettre morte.

Le 8 décembre 1949, l'Assemblée générale des Nations unies adopte la résolution n° 302 (IV) portant création de l'Office de Secours et des Travaux des Nations unies pour les Réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA) chargé de l'aide aux réfugiés palestiniens en attendant la résolution de leur problème.

Ces résolutions sont censées organiser et garantir l'ensemble des droits des réfugiés palestiniens (droits au retour et de réparation, protection et aides). Concernant les pays d'accueil, les recommandations de la Ligue arabe, garantissant l'égalité de traitement des réfugiés palestiniens dans les domaines de l'accès à l'emploi et la liberté de circulation tout en préservant le droit au retour, restent inopérantes et se trouvent aggravées par les crises politiques de Syrie et d'Irak et leurs conséquences sur les autres pays d'accueil, notamment le Liban. En attendant, les réfugiés subissent les aléas du contexte politique international et au Moyen-Orient dans les pays d'accueil, les effets du blocus de Gaza, et les conséquences de la colonisation en Cisjordanie.

La question des droits des réfugiés palestiniens est même reléguée aux oubliettes dans les tractations internationales, comme c'était le cas dans les accords d'Oslo. Ces situations témoignent de l'urgence de la mobilisation de la communauté internationale, et en particulier de la France, pour leur venir en aide et faire appliquer le droit international.

L'AFPS s'engage, dans ses actions propres ou avec ses partenaires, à inscrire systématiquement la question des réfugiés, de leur droit au retour et à la réparation, de leurs droits sociaux et humains, quel que soit le pays dans lequel ils résident.

› Sensibilisation et mobilisation citoyenne

- › Journée des réfugiés : Mise en place d'une action nationale coordonnée et synchronisée avec les groupes locaux et les différents collectifs de solidarité avec la Palestine (avec soutien et mobilisation du national) ;
- › Campagnes spécifiques d'information et de sensibilisation du grand public sur la situation des réfugiés, notamment dans le domaine culturel, éducatif, sportif, de la santé ou de l'économie ;
- › Conception de supports d'information et de communication (réfléchir à par exemple à une exposition qui pourrait tourner dans les GL) ;

- › Présentation des institutions en charge de la question des réfugiés (UNRWA et ONG) et des ONG palestiniennes de réfugiés, en expliquant les enjeux et limites de leurs actions;
- › Suggestion aux GL de prendre contact avec les organismes mandatés pour l'accueil des demandeurs d'asiles ou les associations de solidarité, afin de soutenir les réfugiés palestiniens demandeurs d'asile en France, que ce soit dans leurs démarches ou en informant les organismes et associations sur la spécificité des réfugiés palestiniens et comment y répondre. Engager les GL à offrir un soutien relationnel à ces réfugiés et à l'intégration dans leur nouveau cadre de vie.

› Mobilisation des acteurs politiques français et européens

- › Développer une communication intensive en direction des lieux de décision en France et en Europe et élaborer des outils efficaces à cette fin mettant en évidence la situation inacceptable des réfugiés;
- › Mettre en œuvre des actions pour inciter la France et l'UE à soutenir plus fermement les interventions de l'UNRWA à la hauteur des besoins, pour garantir la protection et la

prise en charge des populations civiles de réfugiés notamment dans les camps;

- › Inscrire la question des réfugiés dans la liste des questions à soumettre aux candidats aux futures élections nationales et européennes;

- › Encourager les jumelages entre villes françaises et camps de réfugiés.

› Des actions de solidarité, des soutiens aux projets

- › Entretenir et développer les relations avec les ONG palestiniennes actives dans les camps de réfugiés, compiler les projets soutenus par les GL dans les camps pour les présenter notamment dans le bulletin;

- › Évaluer nos partenariats et adapter nos projets à leurs attentes (parrainages, formations, soutien financier, campagnes d'information sur la question des réfugiés, échanges de groupes de jeunes...);

- › Organiser de missions et tournées de réfugiés en France, à l'invitation des différents groupes locaux.

Le GT Réfugiés est prêt à apporter son appui à toutes les initiatives envisagées par les groupes locaux et à les coordonner.

ANNEXE 2 | DÉBATTRE DANS LES UNIVERSITÉS

Les lieux majeurs de la formation intellectuelle et la conscientisation politique des générations montantes, les universités devraient rester des centres de débat sur tous les grands problèmes contemporains parmi lesquels la question israélo-palestinienne.

Ce n'est malheureusement plus le cas. Depuis 2002, la plupart des enseignants-chercheurs hésitent à se prononcer en défense du peuple palestinien et s'installent dans une prétendue neutralité, renvoyant ainsi à leurs négociations le colonisateur et le colonisé. Beaucoup de présidents d'université usent d'autorité et d'influence pour empêcher tout

colloque ou débat en soutien au peuple palestinien, prétextant les « troubles » qui pourraient en résulter.

Pourtant la majorité des enseignants, des étudiants et des personnels administratifs veulent pouvoir continuer d'analyser toutes les questions afférentes à ce conflit et savent exprimer leurs convictions dans la déontologie universitaire, ainsi que l'ont fait dernièrement les étudiants de Rennes.

Établissements de droit public, les universités doivent demeurer des lieux d'expression libre et ouverte au service de la vérité et de la justice. Nous pouvons tous y contribuer.

Rapport financier

La présentation du rapport financier a porté sur les deux exercices 2015 et 2016.

Le nombre d'adhérents, et donc le produit des cotisations, se maintient au niveau de l'année 2014. Les soutiens qui avaient fortement augmenté en 2015, sont restés à un bon niveau en 2016 grâce à des soutiens exceptionnels (legs et donation).

Les dépenses de fonctionnement courant sont en légère baisse de 1,4 %.

Le solde de fonctionnement est donc largement positif et permet de garantir une bonne couverture des charges par les produits propres même en cas de baisse des soutiens.

Les actions en Palestine se maintiennent au niveau des années précédentes avec un montant supérieur à 500 000 € (dont plus de 320 000 € pour les parrainages d'enfants) et représentent près de 55 % du budget de l'association.

Fonds SOS Palestine : après une année 2014 où la somme collectée a été très élevée (Gaza) les dons reçus se sont élevés à 23 000 € en 2015 et à 97 000 € en 2016. Nous avons pu verser en 2016 la somme de 100 000 € répartie entre six ONG palestiniennes :

- Beit Atfal Assumoud au Liban (Camp de Nahr el Bared) : 20 000 €
- Najdeh au Liban (Camp de Baddawi) : 20 000 €
- CFTA – Camp de réfugiés de Khan Younis à Gaza : 15 000 €
- UHWC à Gaza : 15 000 €
- NAWA - Camp de réfugiés de Khan Younis à Gaza : 15 000 €
- PMRS Gaza : 15 000 €

Après 2 années de déficit dûs principalement aux frais judiciaires (procès tramway notamment), les deux exercices se terminent sur un résultat positif de 33 372 € en 2015 et 78 924 € en 2016.

Ce résultat permet de reconstituer les fonds propres à hauteur de 230 965 € soit le niveau de 2009. Il permet d'envisager l'avenir avec confiance et de consacrer à l'avenir des ressources plus importantes pour mener des campagnes plus visibles et donc plus efficaces.

À l'issue du débat, le rapport financier a été adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

Dépenses	2015	2016	Recettes	2015	2016
Fonctionnement courant	195 741	179 059	Produits propres	286 095	267 060
dont salaires	85 393	83 144	dont cotisations	141 433	138 172
dont charges sociales	55 413	49 361	dont gestion parrainages et SOS	25 713	26 562
dont autres dépenses	54 538	44 501	dont soutiens	118 950	102 326
Réunions internes	37 460	28 054			
dont frais de déplacements	18 610	18 766			
Publications et communication	29 070	21 461	Publications et communication	29 480	30 614
dont Palsol	23 491	20 392	dont Palsol	24 610	24 660
Total fonctionnement	262 271	258 575		315 575	327 674
Actions en France	12 265	25 429	Actions en France	6 728	20 000
Actions en Palestine	501 435	535 832	Actions en Palestine	500 815	535 832
dont parrainages	293 772	347 018	dont parrainages 93 %	315 625	318 189
dont SOS Palestine	2 720	100 090	dont SOS Palestine 93 %	23 015	94 701
Total	877 643	898 605		911 015	977 529
Résultat	33 372	78 924			
Fonds associatif (capital) après affectation du résultat				152 040	230 965

Rapport d'activité

Quelles ont été, depuis le dernier congrès, nos réussites et nos échecs ? Quels sont nos points forts, que nous devons cultiver, et nos faiblesses que nous devons surmonter ? Nous avons pris le parti, dans le rapport d'activité présenté au congrès, de commencer par ce type de bilan : car c'est sur la base de constats lucides que l'on construit l'avenir.

Tout d'abord, nous avons tenu bon et continué à développer nos campagnes dans un environnement particulièrement difficile, marqué par les attentats en France et la guerre en Syrie, qui risquaient de nous rendre inaudibles.

Sur la bataille essentielle de la liberté d'expression et du droit au boycott, nous avons subi un revers avec l'arrêt de la Cour de cassation d'octobre 2015, mais nous n'avons pas faibli dans notre campagne. Le recours auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme est maintenant bien enclenché, ouvrant à des perspectives plus positives pour la période à venir. Mais nous n'avons pas réussi à faire abolir les circulaires Alliot-Marie et Mercier, et le monde politique reste soumis à la pression et aux tentatives d'intimidation des partisans inconditionnels de l'État d'Israël et de sa politique.

Notre campagne BDS a marqué des points. La réglementation sur l'étiquetage, que nous ne considérons pas comme un objectif en soi, nous permet cependant de mettre en évidence les innombrables tricheries des importateurs israéliens et de mettre les distributeurs devant leurs responsabilités. Et le lancement de la campagne Banques a été un indéniable succès.

Notre campagne pour la reconnaissance de l'État de Palestine n'a pas abouti dans cette période : c'est une grande déception par rapport au vote du parlement et aux engagements présidentiels.

Nous avons été très mobilisés sur les prisonniers politiques palestiniens mais devons améliorer la coordination et la visibilité de nos campagnes au niveau national.

Au sein de la société française, nous avons considérablement renforcé notre partenariat avec un grand nombre d'organisations, mais dans le même temps notre notoriété reste trop limitée. Et les responsables politiques qui acceptent de s'engager sont encore trop peu nombreux et ne représentent qu'une fraction de l'échiquier politique en France.

Au-delà de ce bilan, le rapport d'activité aborde plus dans le détail l'évolution de nos adhésions et de nos groupes locaux, les activités de ceux-ci, l'ensemble de nos activi-

tés au niveau national (y compris les groupes de travail nationaux) et au niveau international.

Le rapport complet a été diffusé par mail à tous les adhérents de l'AFPS. Celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de le recevoir par mail peuvent le demander en version papier au siège de l'AFPS.

Le rapport d'activité a été adopté par le congrès par un vote à main levée, à l'unanimité moins 3 voix contre et 9 abstentions. ■

BH



Le congrès en mouvement

6^e congrès de l'AFPS : des enjeux renouvelés, de nouveaux défis pour la période à venir

Les congressistes pourront en témoigner : notre sixième congrès s'est tenu dans une ambiance grave, marquée par la grève de la faim des prisonniers politiques palestiniens, et dans une grande qualité d'écoute des arguments des uns et des autres. Nous avons plaisir à nous retrouver, à sentir notre force collective et la dynamique de notre association ; nous en sommes sortis renforcés, avec un rapport d'orientation intégrant de nombreux amendements et voté par une large majorité, et un Conseil national renouvelé.

Nous avons la fierté, mais aussi la responsabilité, de porter ensemble une des forces les plus importantes dans le monde pour la solidarité avec le peuple palestinien. Et nous le faisons en France, le pays qui devrait et pourrait être le moteur d'initiatives nationales et européennes fortes pour imposer le respect du droit, seul vrai chemin vers la paix dans cette région comme ailleurs dans le monde.

Nos forces et nos faiblesses, nos succès et nos échecs, dont nous avons fait le constat dans le rapport d'activité, la clarté de nos orientations et de nos engagements qui ressortent de notre rapport d'orientation, mettent en évidence les enjeux que nous portons et les nouveaux défis que nous avons à relever pour la période à venir.

Sans paraphraser le rapport d'orientation, que vous pourrez (re) lire dans ce numéro de PalSol et qui sera notre référence pour les trois ans à venir, je voudrais rappeler et développer ici un certain nombre de ces défis.

Rassembler toujours plus largement

La situation en Palestine, le caractère inacceptable de l'injustice que subit le peuple palestinien, interpellent la société française bien au-delà des organisations comme la nôtre. Nos alliances au sein du Collectif national avec les grandes organisations de défense des droits de l'Homme, des syndicats et des partis politiques, et au sein de la Plateforme des ONG pour la Palestine, sont des acquis qui datent de plusieurs années.

Ces alliances ne cessent de s'approfondir comme en témoignent quelques avancées récentes :

➤ notre capacité à fédérer des alliances larges dans les campagnes que nous menons : c'est le cas, notamment, de notre campagne sur les banques dont le lancement public a été réalisé avec un grand succès en avril dernier, et qui se développe

maintenant à un rythme soutenu, relayée par un nombre grandissant de Groupes locaux,

➤ le formidable élan de solidarité dont nous bénéficions lorsque nous sommes attaqués, comme cela a été le cas après les menaces des soi-disant « brigades juives » contre les membres de notre Conseil national,

➤ les initiatives que prennent nos partenaires, comme la dernière campagne d'Amnesty International pour demander l'arrêt de toute relation économique avec les colonies israéliennes en territoire palestinien occupé.

Nous sommes fiers, et reconnaissants envers nos partenaires, de ces alliances et de ces convergences, et nous continuerons à travailler pour les approfondir et les élargir. Face aux défis qui sont devant nous, elles sont indispensables au succès de nos initiatives.

Gagner la bataille de l'opinion publique et de la liberté d'expression

Le mot « bataille » n'est pas ici un mot excessif, tant nous sommes face à une stratégie agressive, puissante, construite, coordonnée par le pouvoir israélien et ses relais en France, pour nous faire taire, pour influencer sur les décisions du pouvoir politique en France, pour intimider les élus, la presse et les responsables politiques à tous les niveaux.

En octobre 2015, le rejet du pourvoi en cassation des condamnés du procès de Mulhouse/Colmar a été un vrai revers dans lequel nos adversaires se sont engouffrés, répétant à l'envi que l'appel au boycott est illégal en France, ce qui est évidemment totalement faux. Nous n'avons pas cédé et nous avons poursuivi nos actions sans faiblir. Mais nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir pour gagner dans les esprits.

Le recours auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), porté une grande partie des militants condamnés de Mulhouse/Colmar, que nous soutenons et suivons avec la plus grande attention, pourrait nous

en fournir l'occasion. Il a d'ores et déjà été jugé recevable par la CEDH, ce qui est un pas très significatif, et bénéficie des interventions tierces de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et de la Fédération Internationale des droits de l'Homme (FIDH). De nouveaux développements sont à attendre pendant toute l'année à venir, ils requerront toute notre attention et, chaque fois que nécessaire, notre mobilisation.

Mais en parallèle de mauvais coups se préparent, comme en témoigne le vote du Parlement européen du 1^{er} juin, dont la motion appelle les gouvernements européens à adopter la définition « IHRA » de l'antisémitisme. Une définition en apparence innocente, associée à des exemples inacceptables qui seraient autant de menaces contre nos libertés.

Plus généralement, le défi est immense : nous sentons partout en France, dans les rédactions et chez les responsables politiques, la force de l'intimidation qui pèse sur eux : nos adversaires s'emploient sans relâche à semer la confusion et l'amalgame, pour faire taire toute critique de la politique de l'État d'Israël en les assimilant à de l'antisémitisme. C'est contre ces amalgames que nous devons nous battre en priorité.

Nous le ferons avec méthode, par la mobilisation de tous, et avec la force de nos convictions : nous savons que nous défendons une cause juste et nous sommes fiers de le faire, nos adversaires ont pour eux la force de l'intimidation mais celle-ci commence à lasser... Enfin, si la société française aspire, comme on l'affirme, à une forme de réconciliation avec elle-même, ce sont nos positions, indépendantes de toute communauté et fondées sur le droit, qui sauront y contribuer ; elles sont à l'opposé de celles de nos adversaires, que nous devons démasquer comme semeurs de discorde sur des bases communautaires manipulées par un État étranger.

Réussir nos campagnes et les rendre plus visibles

Notre congrès nous a donné des objectifs ambitieux sur les campagnes que nous aurons à mener : poursuivre la campagne BDS et engranger des résultats concrets, coordonner nos efforts de solidarité envers les prisonniers politiques palestiniens, relancer notre soutien aux Palestiniens en lutte pour la défense de leurs droits, agir pour la levée du blocus de Gaza, défendre les droits des réfugiés palestiniens,

La situation en Palestine, le caractère inacceptable de l'injustice que subit le peuple palestinien, interpellent la société française bien au-delà des organisations comme la nôtre.

communiquer avec un large public à l'occasion de la campagne 2017, mettre en valeur la culture palestinienne à travers nos actions...

Le Conseil national du 10 juin a mis en place les groupes de travail pour élaborer ces campagnes : certains se poursuivent et se renforcent, d'autres se transforment ou se créent : ainsi, une organisation rénovée est mise en place pour intégrer dans un travail collectif tous les aspects de notre campagne pour la libération des prisonniers palestiniens, nous avons mis en place un groupe de travail de soutien à la résistance populaire, etc.

En interne, la réussite de nos campagnes passera par le travail de fond mené par les groupes de travail, par le matériel concret qui sera proposé aux groupes locaux, et bien sûr par la mobilisation des GL.

Mais en parallèle avec cette organisation interne, nous devons aussi savoir développer une communication externe pour rendre nos campagnes visibles à un public plus large. Cette communication passe notamment par les réseaux sociaux, en associant le niveau national et les groupes locaux. Nous avons commencé à la développer et continuerons à progresser dans ce sens.

Relever le défi de notre dynamique interne et de notre développement

Nous passons d'un rythme de deux ans (espacement entre deux congrès successifs) à un **rythme de trois ans**. C'est la décision qu'a prise (à la majorité qualifiée des deux tiers) le congrès extraordinaire qui s'est tenu le premier jour de notre congrès. C'est une décision importante, qui nous donnera à tous plus le temps d'agir entre deux préparations de congrès, et qui permettra aussi au Conseil national, aux groupes de travail nationaux et au Bureau national de mieux s'organiser pour mettre en œuvre les orientations du congrès.

Mais c'est aussi une décision qui nous oblige à repenser, dans cette nouvelle dynamique et sur cette nouvelle durée, les relations entre le niveau national et les groupes locaux.

À côté de la Conférence nationale des groupes locaux et de l'Université d'Été, **nous avons la possibilité, et la volonté, d'innover**. Comment répondre aux besoins de formation ? Comment rapprocher les Groupes locaux entre eux et avec le niveau national ? Comment donner plus de visibilité au travail du Conseil national et du Bureau national ?

Le Conseil national, lors de sa séance du 10 juin, s'en est immédiatement saisi, et a commencé à en débattre. Dans sa séance de septembre, il élaborera un plan indicatif de

rencontres sur ces trois ans. Il se prononcera aussi sur quelques autres innovations, comme celle d'un plan d'action annuel au moins indicatif, qui donnerait à l'avance quelques repères utiles à l'ensemble des groupes locaux.

Notre développement passera aussi par un effort accru de formation, une communication renouvelée, le partage d'expériences réussies pour l'implication des jeunes et la mobilisation du milieu universitaire. Ce sont de grands défis qui nous mobiliseront pleinement.

À tous les niveaux, nous sommes mobilisés

La situation des Palestiniens, que ce soit en Cisjordanie, à Jérusalem, à Gaza ou dans les camps de réfugiés n'a jamais été aussi dure, les menaces qui pèsent sur eux n'ont jamais été aussi fortes.

En tant qu'organisation de la société civile, nous avons la responsabilité de mobiliser les États, dont le nôtre, pour ne pas laisser continuer, de la part d'Israël, la logique à l'œuvre de dépossession, de colonisation, d'oppression et d'apartheid contre le peuple palestinien.

Cela nous oblige à tous les niveaux : dans notre mobilisation quotidienne et l'action de nos groupes locaux, dans la construction des campagnes au niveau national, dans des rapports renouvelés entre le niveau national et les groupes locaux, dans la mise en œuvre d'efforts importants de formation et de communication.

Agir ici et maintenant, réagir aux événements et aux mauvais coups qui ne manquent pas, mais en même temps rester constants dans nos orientations comme dans notre vision de l'avenir, et travailler à notre développement : la situation nous y oblige, et nous y sommes prêts. ■

Bertrand Heilbronn, président de l'AFPS



Adieu l'ami

Jacques Jakubowicz nous a quittés le 7 juin dernier.

Jacques notre ami, notre camarade était membre du Conseil et du Bureau national de l'AFPS depuis 2015. Deux ans tout juste, mais il avait tellement bien su y prendre sa place que nous avions l'impression qu'il y était au travail depuis bien plus longtemps.

Il faut dire que l'engagement internationaliste était chez lui profondément enraciné, lui, le fils d'un juif polonais engagé en son temps contre le nazisme dans les FTP-MOI.

Jacques était notre représentant au sein du Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens et s'y était aussitôt affirmé avec une clairvoyance et un esprit de rassemblement appréciés de tous.

C'est cette volonté de rassemblement qui lui avait fait rejoindre l'AFPS en 2012 avec son groupe qui était alors à Bondy une association locale de solidarité et d'amitié avec la Palestine.

Refusant de céder à la maladie, il avait fait le choix à notre dernier congrès de poursuivre sa mission dans les instances dirigeantes de notre association bien décidé à y prendre toute sa place. À ce congrès, nous l'avions vu fatigué, mais toujours combatif et déterminé.

Jacques était aussi un militant politique et un élu municipal apprécié à Bondy où il avait joué un rôle de premier plan dans l'engagement de la ville aux côtés du peuple palestinien. Cela lui avait valu des attaques haineuses et enclenché plusieurs actions administratives et judiciaires de la part d'officines pro israéliennes.

Adieu Jacques, tu nous manques, mais nous poursuivons ton combat pour la justice.

Des AFPS de l'Ouest à la rencontre des réfugiés palestiniens du Liban

La question des réfugiés palestiniens a fait partie des préoccupations de l'AFPS dès sa création puisqu'elle figure dans sa charte de 2001. Au fil des années, nos actions ont parfois été orientées par l'urgence sur diverses problématiques, mais l'existence d'une moitié du peuple palestinien, réfugié ou en exil ne peut être passée sous silence. C'est sur ce constat que s'est créé en 2015 un groupe de travail réfugiés au niveau national et lors du dernier congrès de 2017, une motion spéciale a été votée.

Une initiative de 4 AFPS concrétise cette orientation

C'est dans ce cadre que les 4 AFPS des « Pays de la Loire »⁽¹⁾ ont décidé d'une mission au Liban à la rencontre des réfugiés palestiniens. Un autre facteur a servi de déclic : la nouvelle équipe à la tête de la Région « Pays de la Loire » depuis les élections de 2014 a modifié sa politique internationale. La Palestine, soutenue jusqu'alors à travers nos projets n'est plus à l'agenda de cette institution qui, par contre, indique son intérêt pour les réfugiés de Jordanie et du Liban. Cette nouvelle orientation peut-elle servir de cadre pour des projets ? C'est la question que nous nous sommes posée, trouvant ainsi l'opportunité d'un projet fédérateur entre AFPS au niveau régional.

Avec l'appui de Claude Leostic, membre du GT réfugiés, nous avons pris contact avec trois associations dont Najdeh qui a organisé notre séjour du 25 avril au 9 mai 2017 dans les camps du nord Liban⁽²⁾. Plusieurs rencontres avec les acteurs de terrain, ONG, comités populaires, factions palestiniennes et spécialistes nous ont permis une approche de la réalité, trop rapide certes en si peu de temps, mais suffisante pour nous alerter sur des questions brûlantes.

Des situations diverses

Le camp de Wavel, dans la plaine de la Bekaa, à 5 km de la frontière syrienne accueille environ 9 000 Palestiniens. Très contraint en surface, il dispose de peu d'équipements pour les activités communes ou les jeux pour les enfants. Un seul forage au centre du camp distribue une eau polluée ce qui oblige les habitants à se fournir en bouteilles pour la cuisine et la boisson. Au centre du camp, une ancienne caserne datant du mandat français a été divisée en appartements

minuscules. Dans un état de délabrement avancé, cette caserne abrite 300 familles, Palestiniens de 48 les plus pauvres ou récemment arrivés de Syrie. L'afflux de réfugiés syriens dans toute la plaine de la Bekaa représente 2 000 familles qui s'ajoutent aux 6 000 familles de Palestiniens libanais. En dehors du camp de Wavel, nombre de familles sont dispersées dans la région, dans des tentes du HCR, des abris de fortune, des containers ou des hangars loués par des marchands de sommeil.

Proche de Tripoli, le camp de Nahr el bared est un des plus grand : des 35 000 réfugiés avant 2007, il n'en reste plus que 22 000 depuis la destruction du camp par l'armée libanaise il y a 10 ans. En effet, l'introduction d'un groupe du Fatah al islam dans le camp a provoqué des affrontements entre factions et servi de prétexte à l'armée libanaise pour évacuer le camp et le bombarder. Engagée depuis 10 ans, la reconstruction n'est pas encore terminée et les familles déplacées vivent dans le camp voisin de Beddawi déjà surpeuplé ou louent des logements privés à l'extérieur pour



La délégation à Nahr el bared avec l'équipe de Najdeh

(1) AFPS 44, 49, 72 et 85

(2) Camps de Wavel, Nahr el bared, Beddawi et Chatila.



Un responsable de Beit Atfal Assoumoud devant une fresque symbolique à Beddawi

des sommes de 200 à 300 \$ mensuels. L'UNRWA accordait naguère 150 \$ d'aide pour payer les loyers des familles dont la maison n'a pas été reconstruite, mais cet organisme vient de supprimer cette aide ce qui provoque la colère des gens. Ceux-ci ont décidé de bloquer l'entrée du bureau local de l'UNRWA où ils tiennent un sit-in permanent. Au moment de notre départ, aucune négociation n'avait abouti. Bien que le camp soit fermé et gardé par l'armée libanaise, Nahr el bared est un exemple de lien entre Libanais et Palestiniens. On trouve en effet dans le camp toutes sortes de commerces : commerces de bouche, informatique, pharmacies ou matériaux de construction. Les Libanais viennent volontiers s'y approvisionner participant ainsi aux échanges entre populations. Ces relations sont pour les autorités du camp et les ONG un enjeu majeur pour les Palestiniens.

Au sud de Tripoli, Beddawi accueille 6 000 familles de Palestiniens libanais dont 2 000 venues de Nahr el bared

auxquelles s'ajoutent quelque 850 familles arrivées récemment de Syrie. La sécurité du camp est assurée à tour de rôle par l'un des partis politiques présents. Dans ce camp surpeuplé, les équipements de l'UNRWA sont vétustes et mal adaptés, notamment en matière de santé. Le Croissant Rouge a remédié à ce manque en construisant un hôpital moderne et un centre de dialyse. Si le Comité populaire que nous avons rencontré est pessimiste et sollicite un partenariat avec une collectivité française, les ONG sont très actives et font un travail professionnel remarquable.

Notre séjour nous a conduits également à Chatila tristement célèbre. Difficile d'imaginer un lieu de vie aussi sinistre dans ce qui constitue un quartier de Beyrouth. Des échoppes bordent la « rue principale », large de quelques mètres et surmontée par un réseau de fils électriques entremêlés avec des tuyaux d'eau qui fuient. Sur le pavé, les conduites d'eau percées et non réparées alimentent un

ruissellement continu. L'UNRWA, chargé de la collecte des ordures n'emploie que 9 personnes pour ce service dans tout le camp ! Si vous pénétrez dans les ruelles tortueuses, en étendant les bras vous touchez facilement les deux parois de bâtiments qui se font face sur 4 ou 5 étages : le soleil ne pénètre jamais, l'humidité est partout. Là aussi pourtant, des initiatives d'ONG ou de petits groupes tentent d'améliorer la vie. Ainsi « Rêve de réfugiés » soutenue par AFPS 14/6 et des militants d'autres régions a mis en œuvre une opération de restauration de logements dans le camp associée à la formation professionnelle de jeunes. Autres exemples, la création d'équipes de foot et de basket féminin qui doivent s'entraîner à l'extérieur du camp faute de place, ou encore celle d'un lieu convivial pour les anciens en grande solitude.

Des problématiques communes

Le premier problème est la difficulté pour les Palestiniens de travailler : au Liban, 72 professions leur sont interdites : en gros toutes les professions qualifiées ou à responsabilité : médecins, ingénieurs, avocats. Restent le travail saisonnier dans l'agriculture et le bâtiment ou encore le travail « au noir », sans droits et sous payé. Par ailleurs, tous les camps sont confrontés à des infrastructures défectueuses : eau non potable et rationnée, électricité fournie par le Liban 6 heures par jour au maximum. La question de la santé est problématique. Si les soins de base sont assurés tant bien que mal par l'UNRWA, dès qu'une analyse médicale, une radio ou des soins de longue durée voire une césarienne sont nécessaires, il faut faire appel à l'extérieur en payant : « beaucoup meurent à la porte de l'hôpital faute de pouvoir payer pour y entrer » nous déclare un interlocuteur sous forme imagée. Le manque d'équipements est d'autant plus criant que la fréquence des maladies graves et chroniques comme les cancers, les maladies cardiaques ou le diabète est très élevée dans la population des réfugiés. Les conditions de vie, l'environnement et le stress sont des facteurs aggravants.

La baisse du budget de l'UNRWA est très préoccupante : les États Unis, l'Arabie saoudite et certains pays du Golfe tardent à régler leur participation alors que les besoins augmentent. Au-delà des conséquences sur les conditions de vie des réfugiés, certains se demandent s'il n'y a pas une volonté politique d'effacer progressivement la spécificité des réfugiés palestiniens qui rejoindraient le droit commun des exilés.

La vie politique est très active dans les camps : on l'a vu pendant la récente grève de la faim des prisonniers palestiniens : meetings de soutien et rassemblements se multipliaient.

L'OLP et les principaux partis palestiniens sont présents :

Fatah, FPLP, FDLP mais également de nombreux autres partis et factions diverses : jusqu'à 17 partis représentés dans le camp de Beddawi !

Le droit au retour est un objectif

Ce droit prévu par la résolution 194 de l'ONU en 1948 peut paraître utopique et difficile à réaliser concrètement aujourd'hui. Il est cependant essentiel pour les Palestiniens de l'extérieur et particulièrement au Liban. Ce droit sert en effet d'horizon, lointain, certes, mais fédérateur et porteur d'espoir, même si beaucoup nous disent : « *ce ne sera pas pour notre génération, mais nous travaillons pour nos enfants à qui nous devons enseigner nos racines* ». C'est aussi une question de dignité dans un environnement social et politique défavorable où ils doivent se battre quotidiennement pour leurs droits appuyés par certains partis libanais : « *Nous aussi nous avons un pays et il s'appelle la Palestine* ». Le drapeau palestinien, la clé symbole du retour et les figures historiques de la Palestine ornent tous les murs des camps. On nous l'a souvent rappelé, une négociation qui aboutirait à la création d'un État palestinien sans régler la question des réfugiés ne peut conduire à la paix.

Et en attendant ?

Nous avons rencontré trois principales ONG⁽³⁾ qui font un travail de terrain remarquable. Elles se présentent comme laïques et indépendantes des partis politiques. Sans oublier les objectifs politiques elles travaillent pour permettre aux gens d'accéder à leurs droits et de vivre dignement. Beaucoup d'actions sont orientées vers l'enfance et la jeunesse et portent sur l'éducation et la formation. Les questions de santé, et notamment de santé mentale sont aussi une préoccupation. Des ateliers sont organisés autour de l'éducation sexuelle, la contraception de même que l'émancipation des femmes pour « apprendre à dire non ». Des formations sont proposées aux décrocheurs scolaires, également des formations professionnelles, en informatique, coiffure, métiers du bâtiment pour remédier à l'offre déficiente de l'UNRWA dans ces domaines.

De notre côté, nous avons des pistes de projets possibles autour des enfants ou de la jeunesse, mais nous attendons plus de précisions des ONG sur place pour qu'elles cadrent et assurent le suivi de ce projet. Nous allons remettre un rapport à la Région pour l'informer de notre initiative. ■

Pierre Leparoux

(3) Il s'agit de Najdeh, Beit Atfal Assoumoud et Ajiya

Hébron-France : culture, social, tourisme, en synergie, comme actes de résistance

Du 29 avril au 1^{er} mai 2017, l'association d'échanges culturels Hébron France a fêté son 20^e anniversaire. Une occasion de revenir sur le travail accompli et de faire des bilans, avec Anouar Abu Eishé, 65 ans, professeur de droit à l'université de Bir Zeit et cofondateur de l'association.

Un rêve de dialogue interculturel Palestine-France.

Quand, après les accords d'Oslo et un séjour de dix-huit ans en France, Anouar Abu Eishé a quitté la région parisienne, où il avait étudié le droit et travaillé (presque autant de métiers que d'années de séjour, le dernier étant chauffeur de taxi) pour « rentrer au pays », à Hébron, avec Chantal son épouse et leurs deux enfants, il y avait là une dizaine de francophones. Il y en a maintenant plusieurs centaines.

Entre-temps Chantal et lui avaient imaginé, créé, animé, élargi une association socioculturelle, improbable au début – mettant en place des échanges culturels entre Hébron, ville traditionaliste et religieuse et la France laïque, dans une ville occupée et souvent soumise à couvre-feu. Surmontant mille difficultés – culturelles, financières, administratives ou liées à la présence des occupants, ils en ont fait un acteur important de la vie culturelle et sociale hébronite, ville et région.

Dès leur arrivée, ils ont aussi découvert la vieille ville, en zone H2, sous contrôle israélien, avec ses ruelles étroites, ses souks, les maisons datant de l'époque ottomane en piètre état et aussi les milliers de familles qui y vivaient, écrasées par la misère, la violence – celle de l'armée d'occupation

et des colons, celles liées aussi à leur propre société, le manque d'avenir et de liberté. La culture, le français, les projets d'échanges interculturels, assurément un beau programme mais il y avait des situations d'urgence qui, pour ce couple engagé, devaient déboucher sur l'action prioritaire.

Le social aussi important que le culturel

« La plus grande leçon que j'ai reçue, raconte Anouar, ce fut lors de mes premières visites dans la vieille ville. Une maman accompagnée de ses deux fillettes, me disant calmement, alors que j'essayais de dialoguer avec ses enfants, de plaisanter et n'obtenais aucune réponse : "Ne vous fatiguez pas ! Elles ne parlent pas. Leur père est drogué, fauché et violent. Elles mangent un peu de pain sec et du thé chaque jour, c'est tout." Et peu de temps après, la découverte, dans une maison, de jumeaux handicapés, abandonnés par leur mère et que leur père attachait chacun dans une chambre pour qu'ils ne gênent pas sa nouvelle épouse qui ne les supportait pas. J'ai fait suivre les fillettes par un orthophoniste et, ensuite, elles ont pu intégrer l'école. Quant aux jumeaux placés par mes soins en institution, j'ai réussi à le faire parrainer par l'AFPS ⁽¹⁾ pour qu'ils y soient pris en charge. Dès ce moment j'ai été sûr que le travail social était indispensable si on voulait mener à bien une éducation populaire pour tous et une ouverture au monde de la culture. »

La vieille ville, en priorité

Le siège de l'association a été installé dans une maison de la vieille ville, rénovée, aménagée en centre socioculturel avec un espace extérieur, un petit « jardin » où les enfants ont découvert balançoires et jeux — accueillant les enfants et leurs mères autour d'activités diverses, éducatives et artistiques en liaison avec les écoles :

« Au départ, et encore, la priorité a été donnée au soutien scolaire qui a permis à des centaines d'enfants de ne pas "décrocher", de rester scolarisés. Beaucoup d'autres aimeraient en bénéficier mais nous suivons ceux qui nous sont signalés par les enseignants comme prioritaires. À cela s'ajoutent des colis de nourriture et des vêtements : quand on a faim ou



Visite de la vieille ville avec un guide francophone

© AFPS



Atelier cuisine dans la vieille ville

froid (les mois d'hiver sont rudes à plus de 900 m d'altitude et il n'y a pas de chauffage dans les maisons) on ne travaille pas bien et on ne pense ni à la lecture ni à l'art. Durant les vacances, des "camps d'enfants" sont aussi organisés. Pour les femmes, souvent en grande détresse, nous organisons des ateliers et des groupes de parole qui fonctionnent régulièrement autour de leur situation, de la violence et des conduites à tenir face à cette violence, celle de l'occupation, celle faites aux enfants, de l'aide qu'elles peuvent leur apporter... Deux assistantes sociales ont été embauchées, une vraie révolution dans cette société traditionnelle où le travail social n'existait pas, où les problèmes restent souvent dans la famille et plusieurs animatrices bien formées animent les activités. »

L'association, en parallèle, a ouvert un centre culturel dans la ville haute en face de l'université, développant, au fur et à mesure, de nouvelles activités : aux cours de français du départ se sont ajoutés de nombreux ateliers, organisations d'événements et de fêtes culturelles : expositions (le 3 juillet ce sont quatre artistes gazaouis qui seront exposés dans le cadre du réseau des Instituts français), rencontres avec des artistes français, concerts, conférences etc. Du théâtre, une chorale d'enfants ont aussi vu le jour il y a peu de temps.

Chantal et Anouar avaient aussi un autre désir, très fort : le tourisme solidaire afin de faire venir des étrangers à Hébron, – ville considérée comme dure et dangereuse – leur montrer les conditions terribles dans lesquelles vivent ses habitants, les réalités de l'occupation et de la colonisation et leur faire apprécier la belle hospitalité des hébronites. Des guides francophones ont été formés pour accompagner les groupes. Ce sont des centaines de « touristes » un peu spéciaux qui, depuis une dizaine d'années, déambulent dans les souks, visitent la mosquée d'Abraham et découvrent les magasins clos de la rue Shuhada réservée aux seuls colons.

Mais aussi de sites proches de la ville, historiques, archéologiques etc. Aux visites et découvertes s'ajoute le contact avec des familles palestiniennes : plusieurs familles, proches de l'association, sont volontaires pour recevoir, loger et nourrir (la cuisine palestinienne est délicieuse) les visiteurs qui veulent séjourner quelque temps à Hébron.

Avant cette initiative, il n'y avait pratiquement pas de visiteurs étrangers dans la vieille ville, dans la ville haute non plus d'ailleurs. C'est maintenant un « passage obligé » pour tout visiteur qui soutient le peuple palestinien, ou simplement qui veut s'informer, et aussi pour des journalistes, des élus, des artistes.

Bilan positif mais des inquiétudes pour le futur

Bilan positif, très positif même pour Anouar mais teinté d'inquiétude quant à l'avenir :

« Tout d'abord il y a les baisses des diverses aides et subventions aussi bien internationales que privées ; depuis trois ans, notre personnel, les quinze femmes qui travaillent pour l'association, sont payées jusqu'en octobre, ensuite il n'y a plus d'argent. Mais pas une ne reste chez elle, elles viennent toutes travailler bénévolement. Parfois je sens que ce sont elles, les "patronnes" des lieux ! Nous manquons d'argent. L'association a un budget de 700 000 shekels, (actuellement 1 € donne 4 shekels) ce qui est trop peu pour toutes les activités que nous avons développées et pour le paiement des salaires. Les citoyens de Hébron sont généreux quand il s'agit de faire des dons destinés à de la nourriture, à des vêtements mais donner de l'argent pour la culture, ce n'est pas encore rentré dans leur mentalité. Sans compter les tracasseries administratives venant des banques, de l'Autorité palestinienne, qui augmentent, avec derrière, bien évidemment, des ordres qui viennent de plus loin, disons de Washington...

Et il y a surtout un gros point noir : qui prendra la relève après nous ? Nous avons constitué un club de francophones d'une quinzaine d'adhérents, des gens très proches de l'association mais tous sont occupés par leur travail, leur famille, les difficultés au quotidien. Espérons : Hébron-France, c'est notre « fille » et on fera tout pour qu'elle continue à exister et à grandir. » ■

Colette Berthès

Pour suivre l'actualité de Hébron France : hebron-france.org/

(1) dans le cadre général des parrainages d'enfants de l'AFPS.

Coordonnées des 100 groupes locaux

Ain	afps.01@laposte.net	www.facebook.com/AFPS-Ain-1437543599879532/?ref=br_rs
AFPS 04	ass.fps04@gmail.com	www.facebook.com/AFPS-04-299632356907042/?ref=br_rs
Nice AFPS 06	contact@afps06.org	
Ardèche-Drôme	afps07@orange.fr afps26@laposte.net	
Aubagne	amfpaubagne@aliceadsl.fr	
Marseille Palestine 13	asso.palestine13@gmail.com	www.facebook.com/Palestine-13-439481912904917/timeline/
AFPS 14 Caen	afpscalvados@orange.fr	
Angoulême Charentes Palestine	solidaritepalestine16@gmail.com	
La Rochelle	cnid.afps.larochelle@orange.fr	
Vierzon	palestine-18@outlook.fr	www.facebook.com/Palestine-18-103375979837388/
Côte-d'Or AFPS 21	afps021@gmail.com	
Dinan	pierre.rimasson@gmail.com	
Saint-Brieuc	afps22.stbrieuc@gmail.com	
Trégor	afpstregor@free.fr	
Besançon	afps.besancon@gmail.com	www.facebook.com/groups/680365705384867/?fref=ts
Brest Nord Finistère	afps29n@yahoo.fr	www.facebook.com/afps.brest/?fref=ts
Carhaix Centre Bretagne	fps.centrebretagne@wanadoo.fr	
Cornouaille	yjardin7@wanadoo.fr	
Pays de Morlaix	afpspaysdemorlaix@yahoo.fr	www.facebook.com/afpspaysdemorlaix/?ref=br_rs
Alès-Cévennes	contact@afpscevennes.org	www.facebook.com/AFPS-AI%C3%A8s-C%C3%A9vennes-1546900265638084/?ref=br_rs
Nîmes AFPS 30	afpsnimes@gmail.com	www.facebook.com/AFPS-NIMES-palestine-libre-1418151351729560/?ref=br_rs
Toulouse	robert.fleckinger@free.fr	
Gers	jacques.pimbel@nordnet.fr	www.facebook.com/afps.gers/?ref=br_rs
Bordeaux Palestine 33	palestine33@laposte.net	www.facebook.com/Palestine33
Montpellier	afpsgl34@gmail.com	www.facebook.com/AFPS-34-1623814011168013/
Rennes	contact-afps@rennespalestine.fr	
Pays de Saint-Malo	chapa-lemaitre@wanadoo.fr	
Indre	afps.indre@hotmail.fr	
Tours	comitetourangeau@orange.fr	
Isère-Grenoble	afps38@yahoo.fr	
Landes	francis-melou@orange.fr	
Loire et Cher 41	asso.afps41@yahoo.fr	www.facebook.com/AFPS.41.LOIR.ET.CHER
Saint Étienne	afps.saintetienne@gmail.com	
AFPS 44	afpsnantes@wanadoo.fr	www.facebook.com/AFPS44/?fref=ts
Chalette-sur-Loing	christine.lander@wanadoo.fr	
Orléans Palestine 45	france-palestine.45@orange.fr	
Palestine 47	palestine47@laposte.net	
AFPS 49	afpsanjou49@gmail.com	www.facebook.com/afps49/
Nord Cotentin	pierre.niobey@orange.fr	
AFPS Centre et Sud Manche	martinegoulard28@free.fr	www.facebook.com/AFPS-Saint-L%C3%B4-centre-et-sud-Manche-1230481267000973/?ref=br_rs
Reims	afps@afps-reims.fr	www.facebook.com/afpsreims/?ref=br_rs
Haute-Marne	palestine52afps@gmail.fr	
Meurthe-et-Moselle Nord	afpsnord54@gmail.com	www.facebook.com/AfpsNord54/?ref=br_rs
Lorraine Sud	afps54@laposte.net	www.facebook.com/groups/213904429952/
Pays de Lorient	afpspaysdelorient@orange.fr	
Morbihan AFPS 56	afps56@hotmail.fr	
Metz	afps57@free.fr	www.facebook.com/AFPS-Association-France-Palestine-Solidarit%C3%A9-Metz-514166065361532/?ref=br_rs
Thionville	afpsthionville@yahoo.fr	www.facebook.com/AFPS-Thionville-Association-France-Palestine-Solidarit%C3%A9-1591820924378251/?ref=br_rs
Lille 59-62	contact@nord-palestine.org	www.facebook.com/AFPS-5962-1646967182194184/?ref=br_rs

Roubaix, Tourcoing...	afps.art@gmail.com	www.facebook.com/AFPSroubaixTourcoing/
Villeneuve d'Ascq	afps.villeneuve-dascq@gmail.com	www.facebook.com/AFPS-Villeneuve-dAscq-589474817876881/?ref=br_rs
Oise Beauvais	afpsbvs@hotmail.com	www.facebook.com/francepalestine.beauvais/?fref=ts
Orne	afps61@laposte.net	
AFPS 63	afps.pdd@gmail.com	www.facebook.com/Palestine63Solidarite
Pau	afps.groupe-de-pau@outlook.fr	www.facebook.com/afps.pau
Tarbes	palestine65@orange.fr	
AFPS 66	francepalestine66@gmail.com	
AFPS Alsace	afps.alsace.solidarite@gmail.com	www.facebook.com/AFPS68/?ref=br_rs
Lyon	afps-lyon@orange.fr	
Le Mans	afps72@yahoo.fr	www.facebook.com/AFPS-Le-Mans-72-Association-France-Palestine-Solidarit%C3%A9-1045984615440481/?ref=br_rs
Albertville	afps.albertville@gmail.com	www.facebook.com/afps.albertville73/?ref=br_rs
Savoie 73 (Chambéry)	afps73@hotmail.fr	www.facebook.com/AFPS-73-Chamb%C3%A9ry-Association-France-Palestine-Solidarit%C3%A9-1624932217772924/?ref=br_rs
Haute Savoie	afps74@gmail.com	
Paris 14-6	afps.paris14.6@gmail.com	
Paris Centre	afps.pariscentre@gmail.com	
Paris Sud	afps.paris.sud13@gmail.com	
Elbeuf	afpselbeuf76@gmail.com	
Le Havre	lallemandjean@yahoo.fr	www.facebook.com/afps.lehavre/
Rouen	afpsrouen@gmail.com	www.facebook.com/AFPS-ROUEN-Association-France-Palestine-Solidarit%C3%A9-1680075295579398/?ref=br_rs
Versailles	afps.versailles@free.fr	
Deux-Sèvres	juider@wanadoo.fr	
Amiens	afpsamiens@hotmail.fr	
AFPS 81	danielle.boulet1@club-internet.fr	
AFPS 82	afps.82tg@gmail.com	
Vaucluse	afpsvaucluse@gmail.com	
AFPS 85	afps85@gmail.com	www.facebook.com/AFPS85/?fref=ts
Limoges	limousin.palestine355@orange.fr	
AFPS 89	collectif.save.gaza89@gmail.com	
Nord Franche-Comté	afps-gnfc90@hotmail.fr	www.facebook.com/afps.nordfranchecomte?fref=ts
Corbeil-Essonnes	olivier.corbeil.palestine@gmail.com	
Evry Palestine	contact@evrypalestine.org	www.facebook.com/evrypalestine/
Gennevilliers	afps.gennevilliers@wanadoo.fr	
92 Sud	afps.sud92@laposte.net	www.facebook.com/afps92sud/
Nanterre	afpsnanterre92@orange.fr	www.facebook.com/AFPSNanterre/?ref=br_rs
Suresnes	suresnes-france-palestine@orange.fr	
Montreuil	afpsmontreuil@gmail.com	
Bondy	sarah.berkane@gmail.com	www.facebook.com/groups/afps.bondy/?fref=ts
Noisy-le-Sec	francoisemaurin@aol.com	
Pierrefitte	pierrefite_palestine@yahoo.fr	
Saint-Denis	lhopitault-nathalie@wanadoo.fr	
Champigny-sur-Marne	afps.champigny94@orange.fr	
Gentilly	afps.gentilly@laposte.net	
Kremlin-Bicêtre	couleurs.palestine@yahoo.fr	
Ivry sur Seine	afpsivry@gmail.com	
Palestine 94 Nord	Comitepalestine94nord@orange.fr	
Valenton	associationvps@hotmail.fr	
Villejuif	afps.villejuif@gmail.com	
Villeneuve-Saint-Georges	afpsvsg@voila.fr	
Val d'Oise AFPS 95	afps.valdoise@orange.fr	
Argenteuil	asp95100@yahoo.fr	www.facebook.com/profile.php?id=100008056308249&fref=ts

Un certain nombre de Groupes locaux possèdent un site dont vous pouvez trouver l'adresse sur le site national de l'AFPS.

L'AFPS à la Fête de l'Huma

Comme tous les ans l'AFPS sera présente à la « Fête de l'Huma » les 15, 16 et 17 septembre. Comme toujours ce sera l'occasion de nombreuses prises de contacts et d'échanges qui permettent de mieux faire connaître l'action de l'AFPS et d'élargir son audience.

Cette année nous avons la chance d'accueillir, avec nos amis de l'AURDIP, Richard Falk, ancien rapporteur spécial de l'ONU pour les territoires palestiniens. Juriste scrupuleux, il est l'auteur avec Virginia Tilley du rapport « *Les pratiques israéliennes à l'égard du peuple palestinien et la question de l'apartheid* » qui a recueilli en dépit de sa censure par le secrétaire général de l'ONU un écho international exceptionnel. Nous en assurons un tirage spécial pour la Fête.

Richard Falk interviendra le dimanche à 11 h à l'espace Fernand Tuil du Village du Monde, à deux pas de notre stand, avec Patrick Le Hyaric et deux responsables de l'AFPS et de l'AURDIP, le débat, « **Le démantèlement de l'apartheid israélien, seul chemin vers la paix** », étant modéré par Dominique Vidal.

SUR LE STAND DE L'AFPS LUI-MÊME, DEUX AUTRES DÉBATS D'ACTUALITÉ :

Le samedi à 14 h 30 « **Les liens des entreprises françaises avec la colonisation israélienne : positionnement, rôle et actions possibles des acteurs syndicaux** » avec Bernard Thibault, ancien secrétaire général de la CGT, administrateur du Bureau international du travail, Linda Sehili, de Solidaires, un représentant de la FSU, et Didier Fagart de l'AFPS.

Le dimanche à 14 h 30 « **Liberté d'expression : le droit de s'opposer à la politique israélienne** » avec Rony Brauman, médecin et essayiste, ancien président de Médecins sans frontières, Stéphane Lenoel, secrétaire général adjoint de la LDH et Bertrand Heilbronn, président de l'AFPS.

À retenir, l'après-midi du samedi à partir de 14 h la présentation de son livre « **La résistance palestinienne, des armes à la non-violence** » (L'Harmattan – Bibiothèque de l'iReMMO) par Bernard Ravenel, historien, président d'honneur de l'AFPS.

Et celle de la brochure sur « **La coopération militaire et sécuritaire France-Israël** » (Les cahiers de l'AFPS n° 28) par Patrice Bouveret, Directeur de l'Observatoire des armements.



À noter aussi l'animation proposée par nos amis du GT éducation autour d'un quizz sur la Palestine et Israël. Et bien sûr, à côté de la librairie et des tables de vente du matériel AFPS, comme l'an dernier, nous disposerons d'un espace de convivialité apprécié de tous.

Autant dire que la présence active de militant(e)s (notamment de région parisienne) sera une nouvelle fois indispensable. Merci à celles et ceux qui sont disponibles de prendre contact avec le siège.

Palestine Solidarité

juillet 2017

Trimestriel édité par l'Association
France Palestine Solidarité
(AFPS)

Directeur de publication :
Bertrand Heilbronn

Comité de rédaction : Michel Basileo,
Jacques Fontaine, Jacques Fröchen,
Françoise Leblon, François Leroux,
Jean-Marc Lévy, Jean-Paul Roche,
Mireille Sève

Président de l'AFPS :
Bertrand Heilbronn

Maquette et mise en page :
Jean-Marc Lévy

CPPAP : N° 0504 G 83106

Imprimerie : Chevillon imprimeur
26, boulevard Kennedy
89100 Sens

Association France Palestine Solidarité
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris (M° Rue des Boulets)
Tél. : 01 43 72 15 79
Fax : 09 56 03 15 79
CCP : La Source 34 521 83 N

Palestine Solidarité

afps@france-palestine.org
www.france-palestine.org

Trimestriel indiquant la position de l'AFPS sur la question palestinienne et apportant des informations sur la vie de l'association, les activités de ses groupes locaux et celles de ses partenaires du mouvement de solidarité avec la Palestine. Quatre numéros par an.

Abonnement :
5 € pour les adhérents à l'AFPS
8 € pour les non adhérents
Abonnez-vous !